



# Bulletin d'information du Réseau Lynx

Période du 01/01/09 au 30/06/10

## Dans ce numéro

La vie du Réseau	2
Actualités	5
Paroles de correspondants	11
Zoom sur ...	24
Recherche	27
Les données	34
Le listing	37
Pour en savoir +	48

## Editorial



L'année 2010 correspond à la fin d'une période triennale, qui verra donc l'année prochaine un nouveau bilan dressant l'état des populations de lynx en France. Aussi, il reste le début de la période hivernale pour continuer d'alimenter la base de données du réseau lynx de manière à couvrir l'ensemble de l'aire de répartition possible de l'espèce et combler certaines zones d'ombre.... Aussi certains secteurs méritent une attention particulière pour expliquer une baisse du nombre d'indices de présence recueillis

par le Réseau. C'est le cas notamment du nord et de l'ouest du massif vosgien, ainsi que le Revermont et le Bugey dans le massif jurassien, ou encore certains massifs alpins où la présence de l'espèce était régulièrement documentée jusqu'en 2007 (chaîne de l'Épine, Maurienne, Belledonne).

Voilà un bon challenge pour le réseau que d'essayer de lever ces zones d'ombre au travers de l'investissement terrain mutualisé. Les circonstances en cette période charnière sont aussi l'occasion de redynamiser fortement les études et recherches scientifiques sur l'espèce depuis quelques années avec de nouveaux partenariats. Aussi vous découvrirez dans ce bulletin le travail en cours qui innove en matière de connaissance du fonctionnement de la population et de technologie : le piégeage photographique comme carte d'identité des animaux pour calculer les effectifs de la population, la génétique comme outil de suivi du brassage entre noyaux de population, etc. Ces expérimentations très prometteuses en Franche-Comté seront alors, une fois associées aux « données courantes » du réseau, une pierre supplémentaire dans notre rôle de connaissance du fonctionnement de la population qui permet ensuite de mieux gérer les espèces.

Le volet sur les dommages aux troupeaux n'est pas en reste. Vous trouverez dans ce nouveau numéro le bilan des attaques. Même si le volume global reste faible encore cette année (ce dont personne ne se plaindra), il n'en est pas moins intéressant de faire avancer les outils et les moyens. Un résumé instructif d'une étude conduite par le Pôle Grand Prédateur Jura met en lumière l'intérêt des chiens de protection pour lutter contre les attaques du félin.

Enfin, lynx et loup voient désormais leur aire de répartition se chevaucher, ce dernier colonisant de nouveaux secteurs. Les situations à étudier évoluent, le réseau aussi, pour satisfaire à la fois les exigences du terrain et la proximité avec les correspondants. Aussi, Alain Laurent, déjà bien connu des jurassiens et vosgiens en matière de lynx, conforte sa présence au sein de l'équipe Loup-Lynx comme animateur régional pour la Franche-Comté (cf article dans ce numéro). Pierre-Emmanuel Briaudet se concentrera sur les massifs rhône-alpins dont les zones de suivi s'étendent.

Alors suivez la piste... L'occasion ici de remercier tous les auteurs des clichés ici partagés qui permettent à ceux qui ont moins d'opportunité de visualiser des situations de terrain. Toute l'équipe du réseau vous souhaite une agréable lecture !



© Michel Perrier-Cornet, ONF 39

## Réseau Lynx Massif vosgien et Loup-Lynx Jurassien et Alpin

Les formations de correspondants

**Cru 2010 : 225 nouvelles recrues !!**

**Pour le massif alpin :** Réseau Loup et Lynx

1 stage de formation de correspondants a été organisé à Gap (05) du 23 au 25 mars, il y avait 31 personnes.

1 stage de formation de correspondants a été organisé à Vassieux en Vercors (26) du 31 mars au 02 avril, il y avait 46 personnes.

**Pour le massif jurassien :** Réseau Lynx

1 stage de formation a été organisé à Lajoux (39) (avec une information sur le loup) les 17 et 18 mars 2010 avec 30 correspondants formés.

**Pour le massif vosgien :**

1 stage de formation a été organisé à Munster (68) les 23 et 24 février 2010 avec 40 correspondants formés.

2 stages de perfectionnement lynx : 1 pour le SD 70-90 à Port sur Saône (70) (15 participants), le 2 juin 2009 ; et 1 pour le SD 68 à Cernay (68) (12 participants), le 30 juin 2009.

**Pour les deux nouveaux départements qui déploient le Réseau Loup-Lynx**

**Loire (42) :** 1 stage de formation des correspondants du réseau s'est déroulé sur Saint- Etienne, réunissant une quarantaine de personnes les 9, 10 et 11 décembre 2009.

**Doubs (25) :** 1 stage de formation des correspondants a eu lieu au mois de mai à Gonsans, réunissant 38 personnes les 19 et 20 mai.

Les réunions annuelles de correspondants en 2009

**Rhône-Alpes** : La Haute-Savoie le 21 septembre 2009, la Drome le 23 septembre 2009, la Savoie le 28 septembre 2009 et l'Isère le 30 septembre 2009.

**PACA** : Les Hautes-Alpes le 14 septembre 2009, les Alpes de Haute Provence le 15 septembre 2009, les Alpes-Maritimes le 16 septembre et le Var le 24 septembre 2009.

**Massif jurassien** : Le Doubs le 15 septembre 2009, le Jura le 16 septembre 2009 et l'Ain le 17 septembre 2009.

**Massif vosgien** : La Moselle et le Bas-Rhin le 14 octobre 2009, le Haut-Rhin le 4 novembre 2009, les Vosges le 15 octobre 2009, la Haute Saône et le Territoire de Belfort le 10 novembre 2009.



Stage de correspondants réseau Lynx à Lajoux (39) en mars 2010, © Réseau Loup-Lynx

Informations et réunions diverses

- 29 mai 2009 : Exposé sur le lynx et la situation de l'espèce dans le Massif vosgien au Valtin (88) à la demande de l'association des « Amis du Valtin » (90 participants).
- 28 septembre 2009 : intervention sur le thème du lynx dans le Massif vosgien à la demande du Parc naturel régional des Ballons des Vosges pour la presse régionale et France 3 Alsace.
- 29 octobre 2009 : 9h-12h, exposé sur le lynx et le fonctionnement du réseau Lynx dans le cadre de la formation des éco-conseillers à Strasbourg (67) (40 participants).
- 24 novembre 2010 : exposé sur le fonctionnement du réseau loup -Lynx auprès de la section Vercors du syndicat national des accompagnateurs en montagne, à la Chapelle en Vercors (26) (une cinquantaine de participants).
- 13 janvier 2010 : 9h00 à 12h00, à la mairie de Wingen (67), exposé sur la réintroduction du lynx et la situation actuelle de l'espèce dans le Massif vosgien ainsi que sur la biologie du lynx dans le cadre du projet « Œil de lynx » animé par l'association « les Piverts » dans les Vosges du Nord (Bas-Rhin et Moselle) avec le concours du Parc naturel régional des Vosges du Nord, de l'Education nationale et des Conseils généraux du Bas-Rhin et de la Moselle.
- 19 janvier 2010 : intervention auprès d'une classe de lycée agricole de l'Ain, sur le thème de la biologie et du suivi du lynx et du loup en France (étude comparée).
- 6 avril 2010 : exposé sur le lynx Viviers-le-Gras (88) dans le cadre des 4<sup>èmes</sup> Rencontres Natur'images de Tignécourt (Vosges) (60 personnes).
- 13 avril : 9h00-12h30, accueil d'un groupe de lycéens allemands sur le thème du lynx avec présentation d'un exposé sur l'espèce en France et dans le Massif vosgien. Outils méthodologiques pour le suivi de l'espèce.
- 21 avril 2010 : participation avec François Wecker (ONCFS, SD 67), Jean Pierre Badina (DDT 67) à Fischbach (Allemagne) à la réunion du groupe de travail « Initiative pro-lynx » dans le cadre du projet de renforcement de la population de lynx dans le Palatinat allemand. Présentation d'un exposé sur la situation du lynx en France ainsi que sur le suivi de l'espèce dans le Massif vosgien et particulièrement dans les Vosges du Nord.
- 23 avril 2010 : exposé sur le lynx à Mulhouse (68) à l'Université populaire.
- 8 janvier 2010 : sortie de terrain avec les biologistes Allemands dans le Taennchel.
- 21 janvier 2010 : reportage, « le lynx dans le Massif vosgien », avec la télé Alsace 20.
- 2 au 5 février 2010 : table ronde en Slovénie sur le lynx en Europe. Exposés sur les populations du Jura et des Alpes.
- 3 février 2010 : reportage sur le lynx, répartition actuelle, méthodes de suivi, le réseau... avec télé Doller.
- 4 février 2010 : exposé pour des étudiants Parisiens en agronomie (AGROPARISTECH), qui préparent un mémoire sur la réintroduction du lynx dans le Massif vosgien. Historique, répartition, suivi, dommages sur le cheptel domestique...

Tous les bulletins du Réseau sont disponibles sur le site Internet de l'ONCFS :

Site : [www.oncfs.gouv.fr](http://www.oncfs.gouv.fr)

Rubriques

Découvrir les espèces et leurs habitats/  
Réseaux patrimoniaux/ Loup-Lynx.

## Deux nouveaux départements déploient le réseau Loup-Lynx

Le 7 juillet 2009, une cellule de veille « loup » se réunissait dans le département de la Loire (42), au cours de laquelle était prise la décision d'installer le réseau Loup-Lynx dans le département.

Quelques mois plus tard, un stage de correspondant du réseau s'est déroulé sur Saint-Etienne, réunissant une quarantaine de personnes d'horizons variés. Ainsi pendant deux jours et demi (les 9, 10 et 11 décembre 2009), autour des enjeux de la connaissance et du suivi des espèces loup et lynx, se sont côtoyés des élus locaux (maire), des acteurs du monde de l'élevage (agriculteurs ovin et bovin, représentants syndicaux), des représentants du monde de la chasse (élus, louvetiers, techniciens des fédérations régionales et départementales), des membres d'associations de protection de la nature (LPO), des forestiers (ONF et CRPF), des salariés des parcs naturels régionaux du Pilat et du Livradois-Forez, ainsi que des personnels de l'administration (Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Gendarmerie).

En 2010, c'est au tour du département du Doubs de déployer le volet loup du réseau Loup-Lynx, avec comme première étape, l'organisation d'un stage de correspondants qui a eu lieu au mois de mai dans les locaux de la fédération départementale des chasseurs à Gonsans, réunissant 38 personnes.

Cette démarche novatrice et responsable qui anticipe face au possible retour du loup et/ou du lynx dans ces départements, est avant tout garante de la mise en place d'un réseau de correspondants techniquement neutre et efficace au service de la collectivité.

*L'équipe Réseau*

## Un nouvel animateur pour le réseau Loup-Lynx en Franche-Comté

Alain Laurent, vacataire à l'ONCFS depuis 2004, reprend l'animation du réseau Lynx sur la Franche-Comté (90, 70, 25, 39) à partir d'octobre 2010. Il remplacera pour cette mission Pierre-Emmanuel Briaudet qui se focalisera sur l'animation du réseau Loup-Lynx sur la région Rhône-Alpes (26, 38, 73, 74, 01) et ses nouvelles zones de colonisation.

Alain participait déjà, en appui de François Léger, à l'animation du réseau Lynx sur le Massif vosgien où il réside et beaucoup de passionnés de l'espèce l'ont croisé sur le terrain ou lors d'une de ses interventions dédiées à la découverte de l'espèce. Alain connaît bien le massif jurassien, où il venait s'entraîner régulièrement lorsqu'il pratiquait le ski de fond en compétition. Depuis il y revient chaque année pour pister « la bête »...



© Jérémie Lucas / ONCFS

Pour joindre Alain Laurent :  
[alain.laurent@oncfs.gouv.fr](mailto:alain.laurent@oncfs.gouv.fr)  
06 13 93 67 33

*L'équipe Réseau*

## Un cas de reproduction précoce dans le Doubs

Le 16 mai 2009 vers 16h, trois jeunes lynx sont observés en bordure de route, sur la commune de Fournets-Luisans dans le département du Doubs (25). L'observateur décrit parfaitement de « petites peluches au pelage tacheté et à la queue courte, portée à l'horizontal et terminée par un pompon noir ».



*Jeunes lynx en captivité, © Alain Laurent / ONCFS*

Classiquement, le rut chez le lynx d'Europe (*Lynx lynx*) a lieu de la fin février à début avril et les naissances interviennent quelques dix semaines plus tard, soit fin mai à début juin dans le Jura. En règle générale, les petits lynx sortent de l'abri de naissance vers 20 jours et développent des mouvements coordonnés à l'âge d'un mois environ (Stahl et Vandel, 1998). Un cas de déplacement des jeunes lynx à proximité de la tanière a cependant été observé une quinzaine de jours après leur naissance dans le Jura (Vandel, comm. pers.). Notons que de telles observations de jeunes lynx en tanière ou à proximité sont peu nombreuses dans le Jura. Les quelques cas suivis l'ont été grâce aux animaux marqués par collier émetteurs dans les années 80-90.

Ce cas de reproduction précoce documenté dans le Doubs par le réseau, correspond donc probablement à un cas de rut précoce (février) associé à une mobilité rapide des jeunes lynx de la portée, la tanière se situant probablement à proximité du site d'observation.

*L'équipe Réseau*

Référence bibliographique : Stahl et Vandel, 1998= « Encyclopédie des carnivores de France, le lynx Boréal » ; SFEPM 1998 ; 65 p.

## Identification individuelle des lynx en Franche-Comté

Depuis le temps qu'on en parlait (cf. les articles dans le bulletin n°14), c'est enfin officiel : les partenaires de Franche-Comté ont signé une convention de partenariat pour créer une base de données photographique commune qui permettra d'identifier individuellement les lynx grâce à la taille et la disposition des tâches de leur pelage.

Par cette convention, les partenaires, à savoir la Délégation Interrégionale Bourgogne Fran-

che-Comté de l'ONCFS et les Services Départementaux du Doubs et du Jura, la Fédération Régionale des Chasseurs de Franche-Comté et les Fédérations Départementales des Chasseurs du Doubs et du Jura, ainsi que la Direction Territoriale Franche-Comté de l'ONF, officialisent leur souhait de travailler ensemble pour mieux connaître la population de lynx présente sur leur territoire.



# Actualités

Chaque signataire s'engage à mettre à disposition du vacataire recruté à cet effet (Sylvain GATTI) pour une période de 6 mois, un jeu de données photographiques le plus complet possible (en format numérique ou format papier). Le travail du vacataire consistera à regrouper l'ensemble des photographies existantes dans les différents services, puis à en faire l'analyse et créer une base de données qui soit compatible avec celle du Kora Suisse (déjà existante et utilisée coté Suisse).

Dans la mesure du possible, il devra également proposer une méthodologie d'identification individuelle des lynx et les perspectives.

L'objectif est d'avoir des données comparables franco-suisse permettant l'identification des lynx, qui comme chacun sait, ne s'arrête pas aux frontières !

Au jour d'aujourd'hui, plus de 170 séries de photos ont déjà été regroupées entre les différents partenaires. Chaque série correspond à 1 événement, ce qui représente plus de 3000 photographies analysées. Ces photos remontent jusqu'en 1997 et les lynx photographiés sont en cours d'identification. Les identifications se font encore "à l'œil" en comparant chaque image. En parallèle, des solutions logicielles d'identification sont aussi testées. Ces logiciels extraient les motifs du pelage des photos et les comparent avec des motifs déjà référencés. Ces logiciels ont déjà été utilisés dans l'identification d'animaux aussi divers que des tigres, des guépards, des salamandres ou des requins, il reste à espérer qu'ils soient applicables au lynx... ce qui est probablement le cas.

Suite de ce projet dans le prochain n° du Bulletin du Réseau Lynx !

*D. CHENESSEAU (ONCFS, CT DiR BFC),  
C. CHANDOSNE (FRC FC), Stephan PAILLARD  
(ONF 25) et Sylvain GATTI (ONCFS)*



*Indevillers, © Stephan Paillard / ONF*



*Vyt-les-Belvoir, © Stephane Regazzoni / ONCFS SD25*



*Mont-de-Laval, © Francois Deforet*

## Reconnaissez-vous ce lynx ?

### Pas si simple...

Ces trois profils droit de lynx sont identiques et correspondent au même individu...

Saurez-vous retrouver les "pattern" (ou motifs) communs sur son pelage ?

## Etude sur l'efficacité des chiens de protection contre la prédation du lynx dans le Massif jurassien : des résultats encourageants !



*Chien de protection - Asnières sur Saône (01)*

Initiée par le Pôle Grands Prédateurs Jura, cette étude avait pour objectif principal d'évaluer l'efficacité des chiens de protection contre la prédation du lynx boréal sur les troupeaux ovins et caprins du Massif jurassien français.

L'enquête de terrain a également permis de recenser l'ensemble des éleveurs utilisateurs de chiens de protection à l'échelle du Massif. Un tel référencement n'ayant jamais été réalisé, il était jusqu'à présent impossible d'envisager de mettre en place une réelle politique de protection contre la prédation du lynx alors que le félin est de retour dans le Massif jurassien depuis...36 ans !

Évaluer l'efficacité d'un moyen de protection comme le chien se révèle très difficile car il est nécessaire de compiler de nombreux paramètres. Pour cette étude, nous avons couplé analyses statistiques (conduite de l'exploitation, environnement, aptitudes des chiens, comparatif des dégâts avant et après introduction du chien...) et jugement des éleveurs. Cette dernière donnée, moins « scientifique », est pourtant tout aussi importante car les éleveurs vivent au quotidien avec leurs animaux (moutons et chiens) et sont donc bien placés pour évaluer l'incidence du chien sur la protection des troupeaux. Par ailleurs l'efficacité d'un chien tient aussi dans la perception que son maître en a.

Cette étude trouve son origine dans le suivi que

nous réalisons sur quelques chiens dans le Jura depuis plusieurs années. En effet, suite au colloque franco-suisse sur le lynx et le loup organisé à Lons-le-Saunier en 2004, un éleveur jurassien ayant entendu parler des chiens de protection m'avait contacté. Jeune agriculteur installant son troupeau, il était victime d'attaques récurrentes du lynx. Il souhaitait utiliser un chien mais n'avait pu obtenir aucune information concrète auprès des différents interlocuteurs contactés. J'ai donc appelé Jean-Marc Landry et moins d'une semaine après nous mettions en place une jeune chienne dans son troupeau. Depuis, j'ai travaillé sur le sujet avec cette personne qui est ensuite devenue l'éleveur référent et le responsable du pôle chiens de protection lors de la création du PGPJ en 2007.

En quelques années, chez cet éleveur et quelques autres utilisateurs de chiens dans des « zones à lynx » du sud du Jura, nous avons obtenu d'excellents résultats.

Depuis la création du PGPJ, nos diverses collaborations avec les éleveurs (sessions de formation, mises en place et suivis de chiens, informations et missions d'assistance, partages d'expériences...) nous ont donc conduit à « élargir » notre champ de vision afin de vérifier si cette technique de protection était aussi efficace pour l'ensemble des éleveurs du Massif que pour le petit panel que nous connaissions.

### **Méthodologie et cadre de l'étude**

En collaboration avec Jean Marc Landry, conseiller scientifique du PGPJ, nous avons rédigé un questionnaire, sous l'égide d'un comité de suivi (services de l'Etat, experts cynophiles, éleveurs référents, organisations agricoles, universitaires), puis l'avons amendé et enfin testé chez un éleveur, spécialiste du Patou.



# Actualités

Proposition du projet, rédaction et amendement du questionnaire, enquête de terrain, exploitation des données, restitution des résultats, l'étude a duré près d'un an et demi (janvier 2009 - juin 2010).

évolué depuis). La grande majorité de ces chiens sont des Montagne des Pyrénées (38). Les autres sont des Maremme-Abruzzes (2) et des croisés (2), Montagne des Pyrénées x Maremme-Abruzzes et Montagne des Pyrénées x chien de

berger. Le sex-ratio est assez déséquilibré, avec 29 mâles pour 13 femelles.

Le département comptant le plus de chiens de protection est le Jura (11 éleveurs/20 chiens) suivi de l'Ain (8 éleveurs/17 chiens), de la Haute-Saône (1 éleveur/2 chiens), du Territoire de Belfort (1 éleveur/2 chiens) et du Doubs (1 éleveur/1 chien).

## L'efficacité du chien de protection clairement démontrée

La mise en place d'un chien de protection pour prévenir les attaques de lynx est unanimement reconnue par tous les éleveurs interrogés lors de cette étude. Sans trop entrer dans les détails des résultats obtenus \*, on peut tout de même noter que 84 % des éleveurs disent ne plus avoir constaté de dommages sur les lots protégés suite à l'introduction d'un chien dans le troupeau.



Localisation des chiens de protection dans le Massif jurassien (Avril 2010)

Elle a pour cadre le Massif jurassien et concerne deux régions (Franche-Comté, Rhône-Alpes) et cinq départements (Ain, Jura, Doubs, Haute-Saône, Territoire de Belfort).

Nous savons à présent que le chien de protection est une réalité dans l'Arc jurassien français puisque nous avons recensé 22 éleveurs utilisant 42 chiens (chiffres arrêtés en avril 2010 et ils ont

Toutes exploitations confondues, la présence du chien a permis de réduire de 86 % les attaques de lynx et de 87 % les attaques de chiens errants ou de chasse (100 % dans certains cas). Sachant que parmi les éleveurs interrogés (n = 22), donc utilisateurs de chiens de protection, le premier prédateur de moutons cité lors de

# Actualités

l'enquête est le chien (divagant ou de chasse). C'est d'ailleurs à ce titre que plusieurs éleveurs ont pris des chiens non pas pour se prémunir des attaques de prédateurs sauvages mais de celles de chiens domestiques.

80 % des éleveurs jugent leurs chiens excellents. Tous, sauf un, en recommandent l'utilisation. Le seul éleveur qui a émis quelques réserves étant celui qui a le plus d'expérience avec les chiens de protection dans le Jura (plus de 20 ans). Ces réserves ne concernent pas l'efficacité du chien mais le fait qu'il ne puisse être utilisé dans toutes les situations. En effet, nous avons bien évidemment rédigé des questions portant sur les problèmes rencontrés par les éleveurs lors de la mise en place de leurs chiens. Près de la moitié d'entre eux reconnaissent avoir eu des conflits suite à l'introduction du chien. Pour 1/3 des éleveurs, avec des chasseurs (gêne occasionnée par les déplacements devenus impossibles dans les pâtures protégées) et pour un autre 1/3 avec le voisinage (notamment à cause des aboiements du chien la nuit).

Le principal point noir relatif à la protection des ovins dans le Massif jurassien est la conduite des troupeaux. Dans le Jura, il n'y a pas de grands troupeaux tels que l'on peut les voir dans les Alpes ou les Pyrénées. Et il n'y a pas de gardiennage non plus.

Une étude conduite par la chambre régionale de l'agriculture en 2008 indique qu'en Franche-Comté, les troupeaux ovins sont de petite taille (59 % comptent moins de 50 têtes), petite à moyenne (29% de taille comprise entre 50 et 200 brebis) ou de taille moyenne (12 % plus de 200 brebis). Ces troupeaux sont divisés en lots par les éleveurs et parqués dans différents secteurs. Dans ces conditions, la présence d'un seul chien ne peut garantir une protection efficace pour l'ensemble des lots. Notre étude n'a pu que confirmer ce problème puisque plusieurs lots non protégés ont continué à subir des attaques (44 % des éleveurs n'ont pas un chien par lot) pendant

que le lot avec le chien était épargné. Il convient alors d'envisager d'autres alternatives (regroupements, fils électriques) car il est bien évident qu'un exploitant ayant 300 brebis qu'il sépare en, par exemple 6 lots, ne peut entretenir 6 chiens de protection. Par ailleurs, contrairement aux éleveurs évoluant dans les zones à loups ou à ours, les éleveurs jurassiens ne bénéficient d'aucune aide financière pour se prémunir des attaques de lynx.

Outre la compilation et l'analyse statistique des données recueillies et le jugement porté par les éleveurs sur l'utilisation de chiens de protection, un point positif très important de cette étude réside dans la richesse des échanges qui ont pu se dérouler avec eux.

Lorsque je les ai rencontrés dans leurs exploitations, nous avons discuté de thèmes très variés (les chiens et leur éducation, leur mise en place, les problèmes liés aux conflits de voisinage, les difficultés pour se procurer et entretenir ces précieux auxiliaires, leurs productions et les filières de commercialisation etc...) ; on se rend vite compte qu'il y a une réelle attente à tous les niveaux.

Nous avons rarement évoqué le lynx, que certains voient pourtant régulièrement, et en tout cas sans aucune animosité. Probablement pour une raison simple : l'efficacité des chiens de protection.

Bien entendu tous les problèmes ne sont pas résolus avec l'introduction de chiens, voire même cela en génère de nouveaux, mais c'est une technique efficace que l'on se doit de soutenir si l'on souhaite aboutir à une cohabitation durable entre lynx et éleveurs.

*Patrice RAYDELET,  
Pôle Grands Prédateurs Jura*

\* Pour les personnes intéressées, la totalité de l'étude sera prochainement téléchargeable sur le site du PGPJ

[www.polegrandspredateurs.org](http://www.polegrandspredateurs.org)

## Une « menée » féline

« Une menée criante descend dans la vallée, ça va passer au pied des falaises, si je me dépêche, je verrai l'animal de chasse. Mu par l'instinct prédateur, je cours mais arrive trop tard, les deux chiens ont continué la poursuite dans le vallon adjacent. Je me lance à leur trousses, soudain, les abois caractéristiques, longs et appuyés, me confirment que les chiens sont au ferme : l'animal tiens tête ! J'approche et m'arrête pour écouter au bord d'une petite trouée dégagée dans le bois assez dense.

La chasse a bougée, la bête arrive, les feuilles sèches trahissent sa course, un caillou roule, l'animal jaillit de la lisière et se plante à 5 mètres de moi : un lynx, j'en crois pas mes yeux ! Il halète bruyamment, regarde en direction de ses poursuivants et écoute. Il tourne la tête et me voit enfin. Tout s'arrête. Nous sommes face à face, pétrifiés. Les deux barres blanches sous ses yeux lui donne l'allure d'un indien en peinture de guerre. Imprimer cette image, en retenir chaque détail...Il reprend son souffle en premier, écoute ses poursuivants, nous sortant

ainsi de la torpeur. Les chiens arrivent, il reprend sa course, un trôt rapide mais non précipité, sa masse musculaire en mouvement est très impressionnante, il disparaît dans les buis.

Apparition éphémère mais ô combien intense, une grande joie m'envahit. Courant ces bois depuis ma tendre enfance, ce n'est pas la première fois que je croise la bête sur «mon» territoire, mais cette confrontation, de part sa promiscuité, était particulière : pas d'agressivité, juste une cordiale indifférence du super-prédateur sûr de sa force, bien plus préoccupé par ses poursuivants belliqueux que par ma simple présence.

Les chiens ont été repris une demi-heure plus tard, ils chassaient doucement, l'un deux comportait une morsure bien visible au flanc gauche. Le lynx s'est fait mené deux heures, il a décrit une grande boucle pour revenir à son lancer »

*Antoine Bauer*

## Deux lynx que l'on n'attendait pas...



© ONCFS SD25 / FDC 25

J'ai été alerté par un forestier m'expliquant qu'il avait trouvé un chevreuil mort en bordure d'une forêt à l'automne 2009. Après avoir retrouvé le chevreuil, j'ai contacté mon collègue Eric Dal PAN (SD ONCFS 25) pour qu'il me mette à disposition le piège photographique du réseau. Après avoir « fait la peau du cou », le chevreuil ne présentait ni perforation, ni hématome. Notre première analyse nous conduit à éliminer la cause de la mort par un lynx. Cependant, nous choisissons de laisser l'appareil afin

de prendre d'autres photographies d'animaux (renard, blaireau...). Après deux nuits, aucune photographie sur l'appareil. C'est lors de ma troisième visite que je découvre avec surprise (je n'y croyais plus !) qu'une femelle lynx avec son jeune était venue consommer notre chevreuil.

Deux cas de figure sont possibles : soit le chevreuil a été prédaté par un lynx autrement qu'avec morsure au cou (hypothèse peu probable). Soit, nous avons affaire à un lynx opportuniste qui a eu « la chance » de rencontrer un chevreuil fraîchement mort. La présence d'au moins un jeune (voir photo) et donc des besoins alimentaires plus intenses, ainsi que les rudes conditions climatiques du moment (basses températures), pourraient expliquer un comportement de charognard peu répandu chez cette espèce. Moralité, il faut toujours laisser un appareil photographique sur un animal trouvé mort même si tous les indicateurs nous conduisent à penser que ce n'est pas une attaque de lynx !

*Mickaël Mairot, FDC 25*

## Pistage au plus court



1. Affût derrière un bosquet

Cinq centimètres de neige fraîche sont tombés cette nuit et un soleil radieux est au rendez-vous de cette matinée de mars. Tout est réuni pour essayer de croiser les traces de ce félin qui me surprend à chaque nouveau pistage.

Cette fois-ci, point de recherche pendant des heures, la chance est au rendez-vous. Me voilà donc à peine sorti du village en direction de la vallée, que je distingue ses traces bien rondes et alignées le long de cette route forestière. Il a dû passer il n'y a pas longtemps, et je me hâte de ranger appareil photo, jumelle et piège photographique dans le sac à dos pour me lancer sur sa piste.

A première vue, les traces étaient bien plus petites que

celles suivies pendant plus de 15 kilomètres un mois auparavant. C'est peut-être un jeune en phase d'émancipation car en pleine période de rut, la femelle du secteur a dû se séparer de ses jeunes pour aller « fricoter » tranquillement dans un coin de forêt.

Après avoir suivi cette route forestière, il monte dans le talus boisé où il rejoint un pâturage et rebelote, la chance me sourit. En effet, ses traces m'indiquent que la chasse fut lancée à cet endroit précis : après avoir trépillé sur place derrière un bosquet, deux trois bonds puis un dérapage dans la neige et le voilà sur sa proie. Du sang et des poils tapissent ce blanc manteau immaculé peu de temps auparavant (photos 1, 2 et 3)



2. Zone de capture du lièvre proie



3. La tête et le cou ont été consommés sur place



4. Le lynx traîne sa proie pour la mettre à l'abri

C'est un lièvre cette fois-ci qui a fait les frais de la dextérité du félin. Après en avoir consommé la tête et le cou, le lynx est redescendu en portant sa proie (photo 4) vers la route forestière pour rejoindre une plantation où je retrouve les restes non consommés (photo 5).

# Paroles de correspondants



5. Restes non consommés du lièvre

Ni une, ni deux, le piège photo est installé et je retourne sur ses traces qui se dirigent maintenant vers des barres rocheuses. En raison du relief trop accidenté, je décide de stopper le pistage en espérant qu'il reviendra sur sa proie les jours à venir. Ce fut le cas le lendemain et le piège photo fit le plein de prises de vue (photo 7).

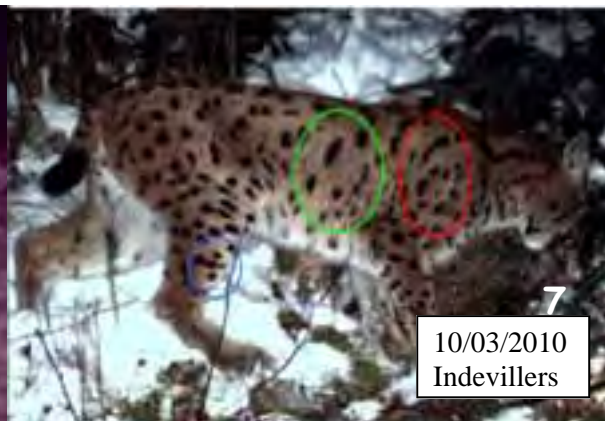
Quel individu était-ce? La femelle qui fréquente la vallée, les trois autres individus adultes qui avaient déjà été photographié dans le secteur, ou bien un autre ? Je m'attèle à comparer les pelages de ces individus et la question ne tardera pas à trouver une réponse tant cela attise ma curiosité.

Il s'agit du lynx qui était passé courant février (photo 6) devant mon piège photo, installé à l'année sur une piste forestière, et qui s'y était fait flashé. Nouveau venu dans notre base de données, c'est donc probablement un jeune. Cependant, comme je n'ai pas photographié et identifié cette année la portée du secteur, je ne pourrais en être certain.

Ce jeu du chat et de la souris, avec les rôles quelque peu inversés, laisse beaucoup de questions en suspens, mais

cela le rend d'autant plus passionnant et motivant pour les pistages à venir. Le travail d'identification, quant à lui, sera d'autant plus facile et efficace qu'une base de données va être créée sur la Franche-Comté courant 2010. Il n'y a donc plus qu'à espérer que la neige et les lynx, bien sûr, soient au rendez-vous, pour pouvoir revivre encore de si captivants moments sur ses traces.

*Photos et texte  
Stephan PAILLARD,  
ONF Franche-Comté*



## Le lynx tout en lumière



© D. Hackel

Février 2010, je pars quelques jours en compagnie d'Alain Laurent « sur la piste du lynx ». Son livre emprunt d'authenticité m'a fait rêver. Je suis curieux de voir comment il est possible de trouver sur le terrain des indices de cet animal si fantomatique. Quelques jours pour apprendre, pour essayer de ressentir, pour partager, quelques jours pour espérer, car nous voulons installer un piège photographique bien encombrant mais qui, si le félin se montre suffisamment conciliant, devrait permettre d'obtenir des images avec une lumière un peu « travaillée ».

Nous rencontrons Stéphane Régazzoni, un autre passionné de nature et grand connaisseur du lynx. En quelques heures à peine je peux observer des traces, des points de passage réguliers, une grume où l'animal a

laissé quelques poils après un marquage jugal. J'en ai déjà vu plus qu'au cours de toute ma vie. Je suis impressionné. Est-ce la connaissance ou un sixième sens exceptionnel qui leur permet lorsque nous perdons la piste de deviner où retrouver des indices ? Toujours est-il que cette quête prend à mes yeux une dimension « initiatique ».

Sur un éperon rocheux où Alain et Stéphane pensent que nous pourrions installer le matériel de prise de vue, nous repérons un joli rocher moussu sur la ligne de crête. Alors que nous discutons de la manière d'opérer, nous découvrons presque sous nos pieds une crotte lustrée, bien caractéristique, qui nous conforte dans nos choix. Je regarde les sommets qui se succèdent jusqu'à l'horizon. Le territoire d'un mâle peut s'étendre sur plus de 400 km<sup>2</sup>, et pour le prendre en photo il faudrait qu'il passe sur une zone de 2 ou 3 m<sup>2</sup>. Je n'essaie même

# Paroles de correspondants

pas de calculer les probabilités de réussite.

Le deuxième soir, nous entendons « chanter » le lynx (comme le dit si poétiquement Stéphane). En tout cas, c'est ce que je crois, mais les deux spécialistes font preuve d'une « prudence » impressionnante. Pas de précipitation ! Ne pourrait-on pas attribuer ces trois premiers appels à un autre animal, voire à un humain ? A 18 h 15 quatre nouveaux cris retentissent, un peu plus lointains. Ce n'est qu'à la troisième série, vers 19 h 45 que les deux hommes me certifient qu'un lynx fréquente le secteur. Cette prudence de tous les instants, quel que soit le type d'indices étudiés, est indispensable à la bonne validité des données recueillies par le réseau lynx.

Nous sommes bredouilles au cours des premières nuits de piégeage. Il n'y a rien d'étonnant à cela, mais le temps qui passe joue en notre faveur. Au pied de l'éperon rocheux, Stéphane a dégagé un joli revoir et annonce : « cette nuit, le lynx passera par là ». Je ne dit rien mais pense subir un bizutage. Je n'arrive pas à imaginer que le félin puisse grimper cette falaise digne de « premier de cordée » alors qu'avec un détour de 10 m à peine il peut emprunter un petit raidillon bien plus praticable ? Stéphane ne s'est trompé que de 24 h. Le surlendemain, au petit matin, une jolie trace de gros chat marque le centre de la placette dégagée. C'est le cœur battant que nous grimpons pour accéder au piège. Le compteur indique que deux photos ont été prises. La

seconde est la première à apparaître sur le dos du boîtier numérique. Elle laisse voir un lynx de dos qui remonte la ligne de crête. Les postérieures sont au sommet du petit rocher, si bien que l'arrière-train masque presque entièrement la tête. En visualisant l'image précédente, nous découvrons avec un frisson de plaisir, la photographie présentée dans ces pages. Si l'animal avait regardé vers la droite, le cadrage aurait sans doute été plus harmonieux, mais notre photo de ce jeune sous la pluie qui évolue dans son milieu naturel restera un grand souvenir.

Je n'ai toujours pas vu le lynx. Qu'à cela ne tienne, un jour peut-être. Mais j'ai rencontré des hommes dont la compétence et la passion n'ont d'égales que la gentillesse et la modestie.

*D. Hackel, photographe naturaliste*



© D. Hackel

## Une famille de lynx peu farouche



© ONCFS SD25



© ONCFS SD25

Le 19 octobre 2009, un habitant de Chatelblanc nous appelle car la brebis qu'il élève dans la pâture contigüe à sa ferme, a été tuée. En effet, il a entendu parler d'une possible indemnisation si la prédation est due au lynx. Cette personne n'est pas éleveur, son mouton est destiné à sa consommation familiale. Nous arrivons sur place à la nuit tombée et c'est avec une lampe torche que nous approchons de la brebis morte. Elle est à cinquante mètres de la ferme. Deux paires d'yeux nous observent à la lisière du bois, à une trentaine de mètres à peine. Tout de suite, nous comprenons que les deux bêtes dont nous distinguons les oreilles et le pelage ne sont pas des renards ! Demi-tour immédiat vers la ferme, le diagnostic lynx est déjà fait ! Depuis le pas de la porte de la maison, nous parlons à voix basse

tout en observant un jeune lynx et sa mère à proximité de la brebis. Puis, la conversation se poursuit à voix plus haute sans que les animaux s'en soucient. Le lendemain matin, le piège photo est en place. Il permettra de faire des clichés du jeune lynx sur le mouton dès le début de l'après-midi. Une telle confiance est-elle le fait d'animaux affamés ? Le soir, l'observation au phare permet de revoir les deux bêtes. Mais la question se pose : Y a-t-il un seul jeune ?

Après comparaison des clichés du 20 octobre, on distingue bien deux jeunes au pelage différent qui viennent tour à tour s'alimenter de jour comme de nuit sur le mouton. Puis nous obtiendrons les 21 et 22 octobre des clichés où les deux jeunes et la mère sont réunis. La femelle quant à elle choisit toujours le crépuscule et la nuit pour venir s'alimenter avec ses deux petits. La nouvelle se répand rapidement aux alentours et de nombreuses personnes viendront observer les animaux sans que ceux-ci n'interrompent la consommation du mouton qui ira à son terme. Il y aura notamment le jeune garçon de la ferme voisine, François, qui passera ses après-midi caché dans un apprentis pour faire des photos (les vacances de la toussaint tombaient bien !)

Le 26 octobre, nous enlevons le piège photo : le mouton est entièrement consommé et les lynx ne paraissent plus.

Les 1<sup>er</sup> et 02 janvier 2010, à deux kilomètres de là, dans le massif de la Haute Joux, nous retrouvons des traces de lynx dans la neige : un adulte et un jeune ensemble.

S'il s'agit de notre petite famille, il est clair qu'un des jeunes a déjà disparu. Ainsi va la vie des lynx...

*Elodie MEHL et Christophe GUINCHARD*  
ONCFS SD 25



# Paroles de correspondants



© ONCFS SD25



© ONCFS SD25

## La quête du lynx



© Georges EROME et Patrice FRANCO

Tenter d'observer et de connaître le lynx est pour le naturaliste plus qu'une simple recherche, c'est une véritable quête. La chance est, alors, bien meilleure compagne que tous les conseils et guides à ce sujet.

Nous avons décidé pour la nième fois de tenter notre chance et sommes partis pour une semaine de vacances dans un gîte rural du Jura dans la région de la petite montagne (vers Arinthod). Il s'agissait, avant tout, de pouvoir observer le chat forestier et d'en apprendre davantage sur ce petit félin. Ainsi, c'est avec cet objectif moins ambitieux mais beaucoup plus réaliste que nous sommes partis de Lyon le samedi 20 février en direction du Jura.

Arrivés à 13h30 sur les « sites à chats », nous avons circulé un peu et avons été interrompus par une courte tempête de neige qui a

légèrement blanchi le sol.

Il était 17h40 quand nous traversions un petit hameau composé d'une poignée d'habitations. Nous avons été alors interpellés par le comportement de 4 personnes qui, devant le perron de leur maison, observaient avec intérêt et dans la même direction un animal assis à 150 mètres de là. Bien que nous n'ayons pas encore identifié la bête, nous avons prononcé avec certitude la même réplique : c'est le lynx. Nous sommes sortis doucement du véhicule et, avec notre matériel d'observation, avons rejoint le petit groupe de personnes. Alors que nous leur chuchotions d'être plus silencieux, ces derniers reprirent à haute voix : « Vous inquiétez pas !! ça fait un quart d'heure qu'on braille et ça le dérange pas... ».

# Paroles de correspondants



© Georges EROME et Patrice FRANCO

L'animal, de par sa forte corpulence, nous laissait supposer être un male qui, paisiblement assis dans un pré, ne se troublait pas de notre présence et émotion.

Notre émotion, parlons-en : il s'agit bien de la plus belle bête que nous puissions avoir en France et sa totale indifférence vis-à-vis de notre présence lui conférait encore plus de grandeur. Le soleil de nouveau émergeant, éclairait magnifiquement la scène et

la petite couche de neige qui recouvrait le sol faisait ressortir davantage la rousseur du pelage de l'animal.

Après 20 minutes la bête se déplaça d'une centaine de mètres, sans oublier au passage, de marquer d'urine, les buissons qu'il frôlait.

L'animal, de nouveau assis, n'était plus qu'à 50 m de la route, et c'est à cette distance, alors que la lumière du jour déclinait progressivement, que je me suis couché face à lui pour tenter quelques clichés. Finalement, comme pour nous démontrer sa folle audace, le lynx se coucha lui aussi et se permit la royale attitude d'esquiver mon regard :

visiblement je ne l'intéressais pas...

D'ailleurs c'est plutôt la brebis qu'il avait tuée l'avant-veille et, que nous découvrirons plus tard, juste située quelques mètres derrière moi qui motivait sa présence en ces lieux.

Enfin, nous avons épuisé nos dernières ressources visuelles afin de capturer les derniers imagiques instants de cette splendide silhouette qui disparaissait avec la nuit tombante.

S'il fallait retenir 2 mots pour qualifier cet animal: sérénité et splendeur.

Notre premier jour de vacances s'achevait et nous n'imaginions pas possible que les jours suivants puissent égaler en émotions ce que nous venions de vivre.

*Georges EROME et Patrice FRANCO*



© Georges EROME et Patrice FRANCO

## La vie d'une proie

Le samedi 3 avril 2010 grâce à une petite poudrée de neige, un chevreuil prédaté par un lynx est trouvé sur la commune des Crozets (Jura 39). La proie est recouverte de neige au premier jour, le lendemain elle est recouverte de feuilles avec les deux gigots consommés.

J'ai récupéré un piège photo numérique Reconyx (appareil du réseau Lynx, de génération récente à flash IR à Leds), je le pose le dimanche en début d'après-midi. Le 13 avril je le récupère et découvre le film des événements.

La nuit du 5 au 6 un blaireau passe à proximité de l'appareil,



ainsi qu'un mustélide (martre).



Un renard arrive ensuite sur site, toutefois les clichés le montrent méfiant, reniflant les branches et tournant autour de la proie sans jamais y toucher pendant deux jours.



## Le 9 avril un nouvel invité à table

Vers 1heure 30, un raton laveur, non connu dans le département, apparaît sur les photos et se dirige directement sur la carcasse.



Le raton laveur est le premier des invités qui se met à table



# Paroles de correspondants

A la suite maître renard s'en donne à cœur joie sur la proie, de nuit comme de jour



Il réapparaîtra quand même au bout d'une semaine le 10 avril se faisant photographier à plusieurs reprises entre 1h30 et 5h du matin.

*JL Simon, ATE SD 39 ONCFS*



Et notre lynx dans tout ça.

Sans doute la tête encore pleine de souvenirs du rut, celui-ci semblait plus occupé à parcourir son territoire qu'à se nourrir.



## Un lynx très proche !



*Lynx à Malbouhans , © Alain Laurent / ONCFS*

En début d'été, plusieurs observations d'un lynx au comportement qui peut sembler « familier », ont été rapporté dans les environs de Lure (70). Les agents du Service Départemental de l'ONCFS de Haute-Saône, recueillent alors différents témoignages d'un animal observé proche des habitations, consommant une proie ou dans une cour affrontant un chien. Tous les observateurs sont formels et les descriptions souvent précises font effectivement penser qu'un lynx rôde dans la région.

Le 17 juin 2010, un habitant de la commune de Malbouhans (70), trouve un chevreuil à environ quarante mètres de sa maison, dans une parcelle en friche jouxtant son terrain.

Je me rends sur place avec Ludovic Bonnot, chef du SD 70, pour constater les faits et je retrouve très rapidement la carcasse de l'ongulé dans les hautes herbes et les fougères.

Alors que je suis accroupi afin de vérifier les traces de morsures, Ludovic s'approche et me dit « il est là ton lynx »... Je me retourne, et tout en me redressant je m'aperçois que deux yeux orangés me fixent au travers de la végétation dense. L'animal est effectivement là, couché, à environ trois mètres. Après une à deux minutes d'une immobilité parfaite, le temps pour moi de prendre mon appareil pho-



*Lynx à Noroy le Bourg, © ONF 70*

# Paroles de correspondants

tographique dans mon sac, le lynx se lève et calmement se faufile dans les broussailles, réapparaît, traverse le pré et pénètre un massif de genêts. Le félin particulièrement maigre semble de petite taille et son pelage peu tacheté est ocellé sur les flancs. Probablement assoupi à côté de sa proie, nous l'avons involontairement surpris à notre arrivée.

Le lynx reviendra consommer la totalité de l'ongulé au cours des jours suivant. Le lendemain, il reviendra même à 15h50, seulement trente minutes après notre passage pour relever le piège photographique.

Plus de 780 photos ont été prise à l'aide d'un piège photographique et seule une dizaine de photos d'un renard confirment la présence d'un autre consommateur intéressé par la proie.

Comment interpréter cette observation plutôt originale et que penser de ce lynx peu farouche ?

Il est toujours surprenant de rencontrer l'espèce dans des milieux qui lui semblent moins

favorables. Région de plaine, éloignée des noyaux de présence habituelle, là où l'urbanisation est importante. Dans ce cas précis, on est tenté de faire le lien avec une autre observation très bien renseignée qui date d'un mois plus tôt. Les agents de l'ONF, observent et photographient un lynx à l'est de Vesoul (70), dans les bois de Noroy le Bourg (70). Cette observation a lieu à tout juste 25 km à vol d'oiseau de Malbouhans (70). Certes, il est impossible de confirmer qu'il s'agisse du même animal, mais la distance séparant les deux observations n'est pas extraordinaire pour l'espèce. Ces deux données peuvent être tout simplement liées à l'extension naturelle de l'espèce au Sud du massif vosgien ou au Nord-ouest du massif jurassien, mais aussi à l'excursion hors de son domaine vital d'un individu.

NDLR : à lire également l'article à suivre dans la rubrique "zoom sur..." les données lynx hors des massifs de présence régulière.

*Alain Laurent, réseau Lynx  
Massifs vosgien et jurassien.*



## Les données de présence lynx hors des massifs alpins, jurassien et vosgiens : comment sont-elles gérées ?

En mars et avril 2010, trois témoignages différents d'observations visuelles d'un lynx réalisées par des tierces personnes dans les Monts du Lyonnais (69) sont parvenus au réseau, toutes validées in fine sur le plan technique (voir cartographie ci-contre).

**Quelle interprétation peut-on faire de cette information ?** La zone concernée est tout de même assez éloignée de l'aire de présence régulière du lynx, et cette espèce n'est pas connue pour être coutumière de grandes distances de dispersion des sub-adultes en quête d'un territoire vacant... Alors lynx, ou pas lynx ? Comment trouver le juste équilibre entre le risque de déclarer à tort la présence du lynx sur cette zone, et celui de déclarer à tort son absence ?

Tout d'abord sur le plan purement méthodologique, ces données sont analysées comme celles provenant de zones plus classiques de l'aire de présence de l'espèce. Si tous les critères techniques sont correctement documentés, elles sont classées au mieux en « probable », car elles n'ont pas été récoltées directement par un correspondant formé du Réseau. Ensuite se pose la question de la qualité intrinsèque de la donnée de terrain, qui est liée souvent à la nature de l'indice. Avons-nous affaire à un indice vérifiable - et vérifié - sur le terrain (comme une proie ou des empreintes), ou s'agit-il d'une donnée par nature invérifiable a posteriori, comme l'est une observation visuelle non accompagnée d'une photographie situable dans son contexte ? Certains de nos voisins, éminents spécialistes du lynx et de son suivi (en Suisse par exemple), considèrent ainsi 3 catégories de données : celles qui constituent des preuves absolues (cadavres de lynx, analyses génétiques, photographies interpréta-

bles) ; celles qui sont vérifiables et vérifiées sur le terrain (empreintes, proies) par une personne formée comme le sont les correspondants du réseau, et celles par nature invérifiables, comme les observations visuelles, quelle que soit la personne qui a réalisé l'observation. Sont ainsi regroupées dans la catégorie 3, jugée comme étant la moins à même de vraiment renseigner la présence du lynx, les observations visuelles réalisées aussi bien par « Monsieur tout le monde » que par un spécialiste internationalement reconnu du lynx, que l'observation ait duré 10 secondes dans les phares d'une voiture en déplacement la nuit, ou quelle ait été faite pendant une demi-heure à 200 mètres aux jumelles de jour ! On voit que ce système accorde une bien plus grande importance à la nature même de la donnée qu'à la nature de la personne qui la fournit ... une approche peut-être un peu trop prudente si on se focalisait uniquement sur les deux premières catégories d'indices pour évaluer l'aire de présence.

Pour ce qui est des données « anecdotiques » situées en dehors de l'aire de présence habituelle du lynx en France, c'est un peu cette philosophie d'analyse et de validation qui est utilisée, pour tenir compte avant tout des relativement faibles capacités à la dispersion sur longue distance chez cette espèce, et aussi parce qu'il vaut mieux pêcher par défaut (déclarer à tort l'espèce absente) que par excès (déclarer à tort qu'elle est présente). Les informations par nature invérifiables sur le terrain, comme les observations visuelles, sont donc traitées avec beaucoup plus de réserve que des données plus solides comme des proies ou des empreintes. Quand de tels cas d'indices de présence jugés robustes se pré-



**Zoom sur...**

sentent, se pose ensuite - et enfin - la question d'élucider la provenance de cet (ces) individu(s) et surtout de savoir si la présence de lynx, excentrée de son noyau populationnel, est suffisamment documentée au cours du temps pour traduire autre chose qu'un artéfact et constituer vraiment une nouvelle zone

de présence pérenne de l'espèce. On reprend alors les principes d'analyse mis en œuvre à l'échelle de l'aire de répartition classique de l'espèce, grâce auxquels on se focalise sur l'aire de présence régulière du lynx, témoignant d'un vrai noyau de population actif sur le plan démographique, plutôt que sur les informa-



# Zoom sur...

tions ponctuellement rapportées de telle ou telle zone marginale.

Dans le cas du Rhône qui nous a servi d'introduction, les données de terrain sont des observations visuelles non réalisées directement par un correspondant du réseau. Elles sont situées à au moins 50 km de la zone de présence régulière la plus proche (Bas-Bugey dans l'Ain) et séparées par la plaine des Dombes et le corridor du Rhône (fleuve et autoroutes). Ces obstacles apparaissent difficilement franchissables par une espèce plutôt forestière comme le lynx, même si des déplacements en plaine demeurent possibles, ainsi qu'attesté par le cas de ce mâle adulte victime d'une collision routière à St-André le Gaz (38) en 2009. Ces déplacements, quand ils existent, semblent limités en distance (quelques kilomètres) par rapport aux habituels milieux forestiers de vie de l'espèce. De plus, une origine anthropique (zoo, lâcher clandestin...) demeure plausible.

Quant à la viabilité de la présence de l'espèce dans ce massif à proximité immédiate de l'agglomération lyonnaise, elle semble difficile à assurer dans la mesure où il s'agit très certainement d'individu(s) isolé(s).

De la même façon, nous pouvons mentionner en 2009 des indices de présence de l'espèce à l'ouest du massif Vosgien comme dans les environs de Metz (57, observations visuelles indirectes) et Houéville (88, proies typées lynx). Ces différents indices sont collectés pour certains à plus de 80 Km à vol d'oiseau des zones de présence régulière de l'espèce, les Hautes Vosges... cela correspond au haut de la gamme des distances de dispersion documentées chez le lynx.

En tout état de cause, nous invitons les quelques correspondants du réseau qui évoluent sur ces zones à ouvrir l'œil pour faire remonter éventuellement de nouveaux indices de présence du lynx sur ces massifs (en particulier des

empreintes, carcasses de proies, indices pour lesquels nous disposons d'éléments techniques vérifiables sur le terrain et avec la possibilité de prendre des clichés photographiques).

Depuis l'existence du réseau lynx en 1989, quelques témoignages de présence de lynx hors des massifs « classiques » de présence de l'espèce nous parviennent donc chaque année. Il s'agit la plupart du temps d'observations visuelles peu renseignées techniquement, ce qui fait que ces témoignages ne sont pas retenus comme attestant de façon probable de la présence de l'espèce. Certaines rares données, plus fiables mais éloignées du cœur démographique des populations, ne peuvent pas être liées à l'extension naturelle de l'aire de répartition du lynx, mais s'interprètent au contraire comme une présence accidentelle d'individus échappés de zoo ou de chez des particuliers (comme à Castres dans le Tarn). Cette présence sporadique (données ponctuelles dans le temps) d'individus isolés, d'origine captive ou pas, et éloignés des massifs classiques de présence de l'espèce, n'a qu'un intérêt biologique limité puisqu'elle ne témoigne pas d'un noyau de population viable. Par contre toutes ces informations « périphériques » méritent d'être pistées de très près ! Parmi elles figurent certainement quelques cas très improbables, mais pas impossibles, de dispersion sur des longues distances. L'exemple type est la donnée récemment collectée par Alain Laurent à l'Ouest de la Haute Saône, c'est à dire à près de 50 Km à vol d'oiseau de la plus proche zone de présence régulière ; en peu de temps proie sauvage, observation visuelle, et finalement une photo pour couronner le tout ! Comme quoi quand le lynx est vraiment présent à un endroit, même improbable et éloigné des zones habituelles, des indices vérifiables et vérifiés finissent par surgir ... ou comment passer au delà de la rumeur !

*L'équipe Réseau*

## Cartographier l'aire de présence, oui... mais comment ?

Qu'il s'agisse de suivi national de l'espèce (Bulletin n°14, p. 20-27)) ou d'évaluation transfrontalière dans le cadre par exemple des activités du SCALP (Status & Conservation of the Alpin Lynx Population, cf. Bulletin n° 13, p. 33-34), détecter les variations de l'aire de présence du lynx est une étape fondamentale pour évaluer le statut de conservation de la population. Il s'agit donc de partir d'un processus ponctuel dans l'espace géographique (la distribution des indices de présences géoréférencés selon leurs coordonnées X et Y) pour aboutir à une estimation de surface occupée. La question se pose immédiatement de décider quelle superficie de présence théorique on attribue à chaque indice de présence. En France, les études réalisées par J.M. Vandiel ont conduit à retenir une maille carrée de 9 Km de côté, soit une présence théorique de 81 Km<sup>2</sup> pour chaque indice : c'est une estimation prudente car équivalente aux plus petits domaines vitaux de femelles lynx suivis par télémétrie, et parce que chaque maille est subdivisée en cellules de 3 x 3 Km (soit 9 Km<sup>2</sup>) à l'échelle desquelles la superposition des surfaces attribuées à chaque indice de présence est possible. Dans le cadre par contre du suivi de la mise en œuvre de la Directive Habitat et du réseau Natura 2000, la Commission Européenne demande d'utiliser une grille de mailles contiguës (et non plus chevauchantes) de 100 Km<sup>2</sup>, commune à tous les pays rattachés à la CEE, de façon à pouvoir fusionner les cartes de présence à l'échelle transfrontalière. Cette démarche est biologiquement fondée, puisque nombre de populations de grands carnivores sont en fait transfrontalières : c'est le cas notamment de la population alpine de loup, mais aussi de la population jurassienne de lynx, partagée entre la France et la Suisse (même si cet Etat ne fait pas partie de la CEE).

Se pose alors la question de savoir si le choix d'une taille de maille, et même celui de sa forme, peut influencer les variations estimées de l'aire de présence. On imagine aisément que plus la taille sera importante plus l'aire de présence estimée le sera aussi. On peut tout autant anticiper qu'entre une maille chevauchante et une maille contiguë les résultats seront différents, aussi bien en estimation de l'aire de présence une année donnée, que lorsqu'on s'intéresse aux variations de cette aire au cours du temps. De même on peut se demander si choisir des mailles carrées plutôt qu'une superficie élémentaire de contour circulaire a ou pas un impact.

D'abord initiée sur les données loup <sup>(1)</sup>, cette analyse a été ensuite réalisée sur les indices de présence du lynx, par M. Krammer, dans le cadre d'un stage de master 2 effectué à l'ONCFS au sein de l'équipe animatrice du réseau. Il a utilisé successivement, mais sur le même jeu de données d'indices de présence de lynx, d'abord des mailles contiguës de 6, 25, 50, et 100 Km<sup>2</sup>, puis des unités élémentaires circulaires de même surface. La figure 1 illustre immédiatement, et de façon triviale, que la taille de l'unité élémentaires utilisée conditionne évidemment l'aire de présence documentée... logique, direz-vous, à juste titre ! Par contre la figure 2 montre aussi très bien qu'au fur et à mesure que l'aire de présence se développe au cours du temps, les courbes ne sont pas forcément parallèles... voire même elles auraient tendance à « diverger ». Cela signifie que les taux de croissance détectés d'une année à l'autre ont des valeurs différentes selon les formes et les tailles des unités élémentaires. On peut modéliser cet effet de la forme et de la taille des unités élémentaires sur le taux de croissance estimé <sup>(1)</sup> et le représenter

plus simplement de façon théorique par un schéma tenant compte des modalités de la croissance réelle de l'aire de répartition et des caractéristiques de la dispersion des animaux qui l'engendre (Figure 3). Quand la croissance spatiale est modérée (Figure 3A), les indices de présence récoltés entre deux périodes de suivi consécutives sont assez proches les uns des autres : les grandes mailles carrées ont alors tendance à sous estimer la croissance par rapport aux unités circulaires chevauchantes de même taille (cf. colonne gauche, Figure 3A) ; par contre, avec des unités de plus petite taille, la croissance estimée est la même (cf. colonne droite, Figure 3A). Quand des lynx en dispersion parcourent des distances de dispersion plus conséquentes (Figure 3B), les grandes mailles carrées ont tendance à surestimer la croissance par rapport aux grandes unités circulaires (cf. colonne gauche, Figure 3B). Les unités de plus petite superficie par contre (colonne droite, Figure 3B) renseignent le taux de croissance de la même manière quelle que soit leur forme.

La conclusion principale de cette étude est donc que la forme et la taille des unités élémentaires de surface utilisées pour cartographier l'aire de présence du lynx influencent les taux de croissance détectés. Plus la maille est grande, plus elle tend à sous estimer le taux de croissance quand il est faible par rapport à des unités plus petites, et ce phénomène est encore plus accentué avec des mailles carrées contiguës qu'avec des unités circulaires chevauchantes. La solution serait donc de conserver des mailles carrées contiguës de grande superficie pour le suivi transfrontalier européen des populations : ces mailles donnent en effet des estimations conservatrices du taux de croissance quand celle-ci est faible ce qui est préférable à une surestimation.

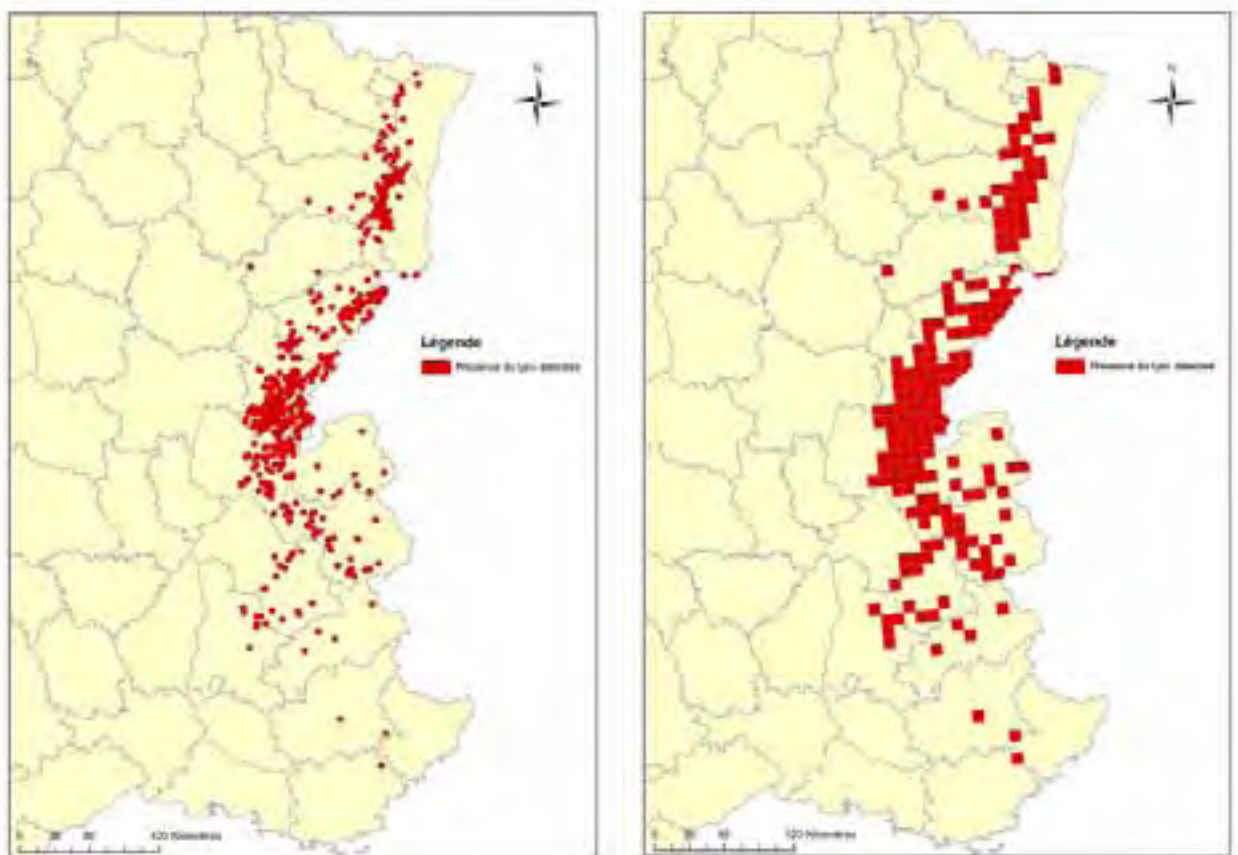


Figure 1

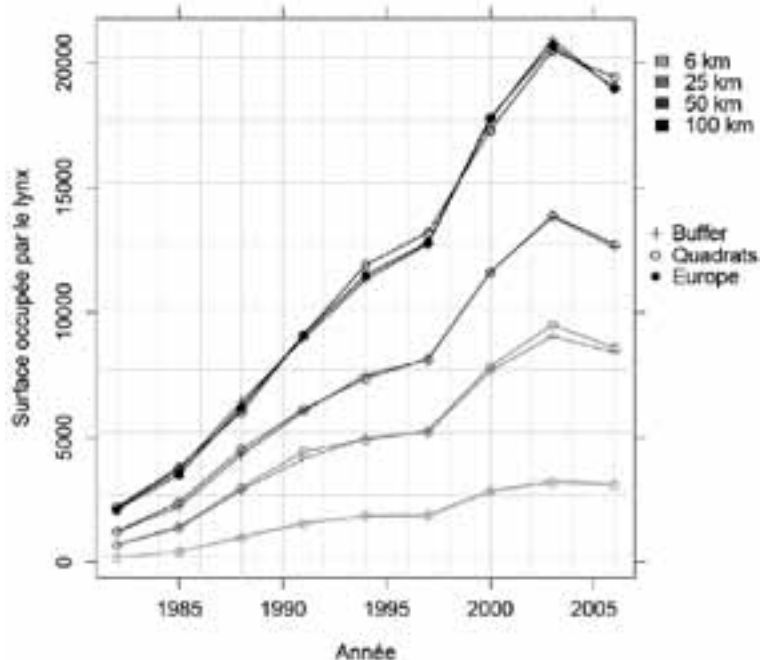
Aire de présence cartographiée pour la période 2005-2007 avec des unités élémentaires circulaires chevauchantes de 25 Km<sup>2</sup> (à gauche), ou des mailles contiguës de 100 Km<sup>2</sup> (à droite).

Pour le suivi fin national de la population de lynx, par contre, il semble préférable d'opter à terme pour un dispositif basé sur des unités chevauchantes (circulaires ou pas, à voir) de taille moindre, de façon à mieux caractériser la croissance - ou la décroissance - localement observée.

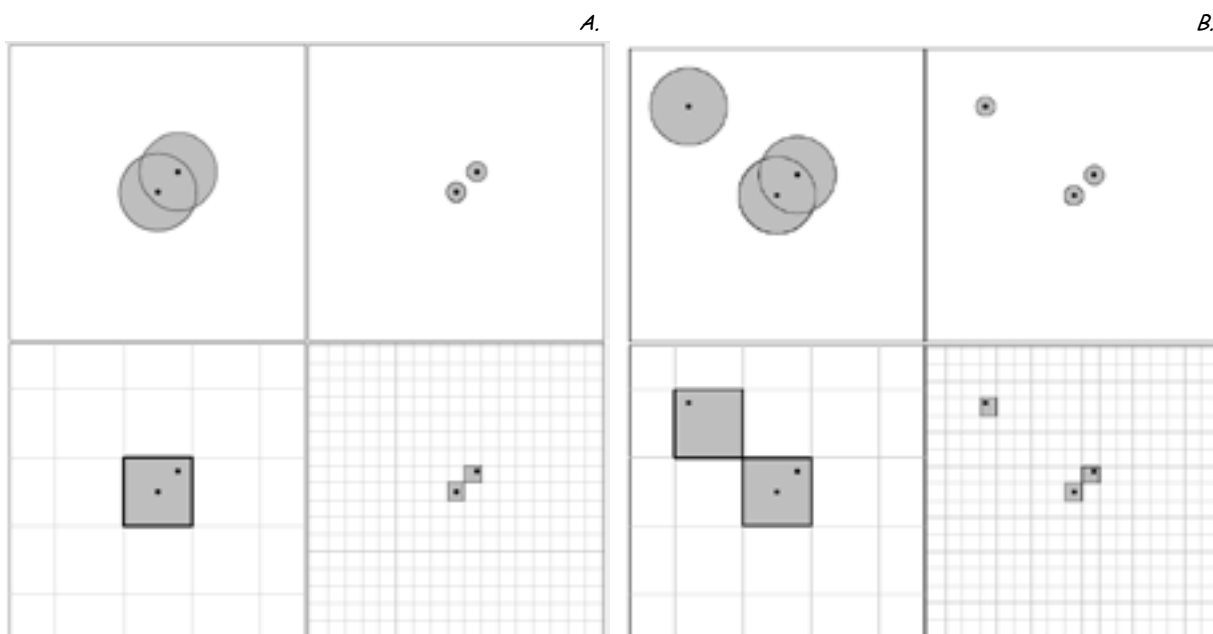
<sup>(1)</sup> : Marboutin E., M. Pruszek, C. Calenge, & C. Duchamp (sous presse): On the effects of grid size and shape when mapping the distribution range of a recolonizing wolf (*Canis lupus*) population. European Journal of Wildlife Research, DOI: 10.1007/s10344-010-0453-2

**Figure 2**

*Evolution au cours du temps des aires de présence estimées, selon qu'on utilise des mailles contiguës (quadrats) ou des unités élémentaires circulaires chevauchantes (buffer), de taille variable. Plus la superficie des unités élémentaires est importante, plus l'aire de présence l'est aussi. Au fur et à mesure que l'aire de présence évolue, les courbes ont tendance à ne plus être parallèles: le taux de croissance de l'aire de présence d'une période à l'autre varie donc selon le mode de représentation.*



**Figure 3**



## Un essai d'analyse génétique sur le lynx

Il existe plusieurs méthodes pour étudier les populations d'animaux sauvages : certaines nécessitent de capturer physiquement les individus, d'autres pas (cf. article de synthèse dans le Bulletin n°12, page 17-19). Les analyses génétiques réalisées sur des échantillons biologiques (excréments, poils, urines) trouvés en nature font partie de la deuxième catégorie et sont, pour cette raison, qualifiées de non invasives. Déjà mises en œuvre depuis de nombreuses années sur le loup, de telles procédures génétiques ont montré tout leur intérêt en termes de complémentarité au suivi par indices de présence plus classiques (proies, observations visuelles, empreintes). La génétique permet ainsi d'identifier les animaux individuellement, de détecter leurs déplacements de façon indirecte par les poils ou les excréments qu'ils laissent sur le terrain, ainsi que d'estimer les effectifs par application des modèles de type CMR (Capture-Marquage-Recapture)<sup>1</sup>.

C'est dans cette optique qu'une première phase de tests a été réalisée sur 44 échantillons de tissus de lynx (prélevés sur les animaux trouvés morts) et 35 excréments (cf. carte 1), dont 10 provenaient du nord-est de l'Italie, vers la frontière avec la Slovénie et l'Autriche (résultats non présentés ci-après). Il faut en effet d'abord mettre au point la technique génétique sur des échantillons « faciles » et de « bonne qualité » (les tissus), plutôt que de directement passer aux échantillons dans lesquels l'ADN est forcément de moins bonne qualité et en moindre quantité (les excréments et poils). L'ensemble des échantillons ont été collectés sur une vingtaine d'années.

**Carte 1** : répartition géographique des échantillons analysés. En bleu les tissus musculaires (n = 44), en vert les excréments (n = 25).



Les analyses ont été réalisées par le L.E.C.A de Grenoble, un laboratoire CNRS spécialisé dans ces méthodes et qui traite en routine depuis de nombreuses années les échantillons loup et ours. Cette équipe a utilisé des séquences connues de l'ADN mitochondrial<sup>2</sup> (pour déterminer l'espèce) et nucléaire (pour déterminer le sexe du lynx et son code génétique individuel) de chat domestique, qui avaient déjà servi avec succès à une équipe suédoise pour étudier les populations de Lynx d'Europe du nord.

Les résultats obtenus sont pour certains très encourageants, et pour d'autres incitent à une réflexion plus approfondie avant de

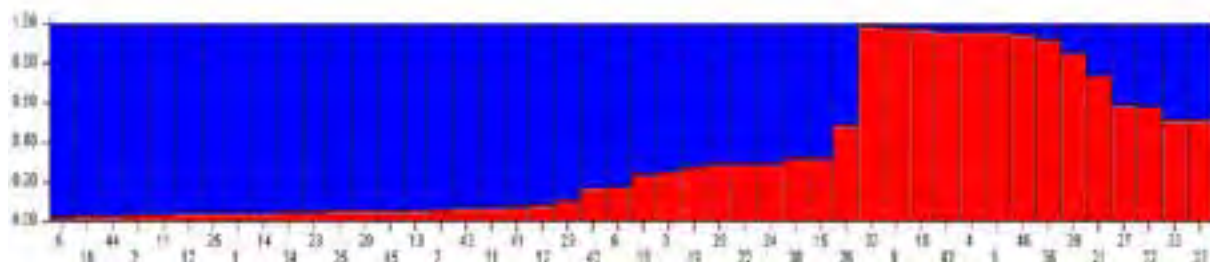
# Recherche

décider d'aller plus loin. Parmi les échantillons collectés en France ( $n = 69$ ), 100% des tissus ont permis d'amplifier l'ADN (c'est à dire d'augmenter par chimie enzymatique la quantité d'ADN pour les analyses ultérieures), et seulement 6 des 25 excréments. Ce résultat est à mettre sur le compte d'une moins grande quantité d'ADN initialement présent que dans les tissus, et aussi à une moins bonne conservation de cet ADN dans ces excréments. Parmi les tissus, l'étape suivante de génotypage individuel n'a donné des résultats robustes et interprétables que dans 2 cas sur 45 échantillons, et dans un cas sur les 6 excréments. Ce faible taux de succès du génotypage est en grande partie du au fait que, parmi les 10 marqueurs nucléaires utilisés, seulement 4 présentaient une variabilité génétique (nombre d'allèles différents) suffisamment importante pour discriminer les lynx au niveau individuel. Or la possibilité de discerner correctement des animaux les uns des autres au niveau génétique est directement fonction du nombre de marqueur utilisés et de leur variabilité ; avec seulement 4 marqueurs suffisamment variables, il n'est pas possible de procéder à cette étape de l'analyse de façon satisfaisante. Il faudra donc à l'avenir envisager de tester et d'utiliser de nouveaux marqueurs (pour comparaison, dans le cas du loup, on en utilise 7, dont un pour qualifier le sexe de l'animal). Parmi les 43 échantillons pour lesquels le sexe a pu être analysé génétiquement, 21 se sont révélés être des mâles et 22 des femelles; dans seulement 1 cas le sexe génétique (mâle) ne correspondait pas au sexe relevé sur le cadavre de l'animal (femelle).

Une autre utilisation de ces résultats consiste à étudier la structuration génétique des populations, c'est à dire voir s'il existe, au sein des animaux testés, des sous groupes d'animaux plus ou moins homogènes entre eux, qui se distingueraient les uns des autres (entre sous groupes). Cette analyse conduit à calculer pour chaque lynx, un indice qui quantifie sa probabilité d'appartenir à tel ou tel sous groupe. Dans notre cas, la possibilité de classer les animaux en 2, 3, 4, ou 5 sous groupes a été « testée », avec l'idée de vérifier si l'analyse automatique des ressemblances génétiques allait ou pas proposer de re-classer correctement les lynx en seulement deux sous groupes. Ensuite, si tel était le cas, il fallait s'assurer qu' idéalement ces sous-groupes correspondent bien pour l'un aux échantillons provenant du Jura, et pour l'autre à ceux des Vosges. On aurait donc en théorie 4 possibilités : a) un échantillon provient des Vosges, et l'analyse le re-classe dans le groupe vosgien ; b) un échantillon vient des Vosges, mais il est reclassé dans le Jura ; c) un échantillon vient du Jura est il reclassé dans le Jura ; d) un échantillon vient du Jura et il est reclassé dans les Vosges. S'il y a vraiment des différences génétiques entre les deux sous groupes, et si les marqueurs utilisés les révèlent efficacement, alors on s'attend à avoir une immense majorité de cas bien reclassés géographiquement [les cas a) et c)].

La figure 1 montre que l'analyse automatique des ressemblances et différences génétiques a retenu une structure en deux sous groupes seulement (représentés en bleu et rouge), puis a calculé pour chaque échantillon (une barre verticale = un échantillon) un indice traduisant sa probabilité d'appartenir à l'un ou l'autre des sous groupes. Pour une très grande majorité d'échantillons, la barre correspondante est soit complètement (ou presque) bleue, soit complètement (ou presque) rouge. Certains échantillons par contre apparaissent « à moitié » bleu, « à moitié » rouge : il s'agit de ceux présentant des caractéristiques intermédiaires entre les deux sous groupes.

**Figure 1** : classification automatique en deux sous groupes (bleu, rouge) des échantillons analysés sur la base de leur ressemblances/différences génétiques. Pour chaque échantillon (une barre verticale), un indice traduisant sa probabilité d'appartenance à chacun des 2 sous groupe est calculé. Les échantillons mi-bleu mi-rouge présentent des caractéristiques « intermédiaires ».



Quand on représente géographiquement les échantillons analysés, on voit que la majorité de ceux regroupés dans le sous groupe « bleu » sont issus du massif jurassien, alors que la majorité de ceux du sous groupe « rouge » proviennent du massif vosgien (carte 2). La classification automatique basée sur les ressemblances/différences génétiques a bien reconstitué des sous ensembles cohérents sur le plan biologique. Quelques échantillons par contre ( $n = 3$ ) sont génétiquement proches du groupe vosgien mais proviennent géographiquement du Jura, tous récoltés après l'année 2000. L'interprétation de ce résultat n'est pas aisée : on pourrait bien sûr immédiatement penser à des cas de dispersion de lynx d'origine vosgienne vers le Jura, mais il peut tout simplement s'agir aussi d'une ressemblance génétique héritée de l'histoire de reconstitution de ces deux noyaux de population. Les animaux fondateurs du noyaux vosgiens venaient de la population des Carpathes, tout comme ceux ayant fondé le noyau jurassien suisse (à l'origine du noyau jurassien français). Il est même possible que certains animaux relâchés en Suisse et dans les Vosges aient des ancêtres communs, l'origine géographique exacte des animaux fondateurs capturés dans les Carpathes n'étant pas toujours connue.

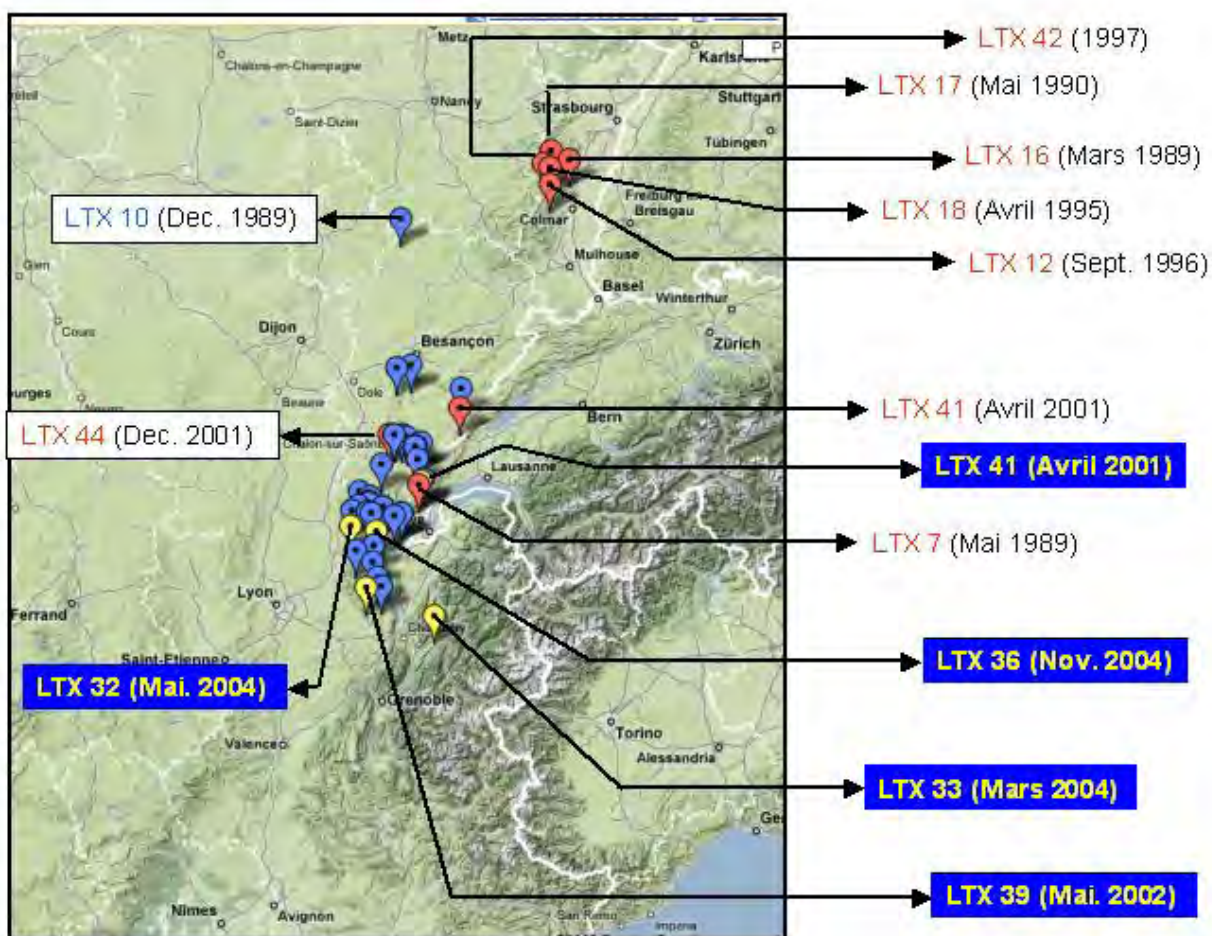
La ressemblance génétique actuelle témoigne-t-elle d'un flux démographique récent entre Vosges et Jura français, ou bien n'est-elle qu'un lointain héritage d'un passé de réintroductions ... Une question donc bien ardue à trancher ! Il faut tout de même remarquer que les continuités forestières entre les massifs vosgien et jurassien ne sont pas légion ! En l'absence de ces corridors permettant la dispersion des lynx sub-adultes en quête d'un nouveau territoire, l'hypothèse d'une connexion démographique active entre les deux noyaux de population ... reste probablement une hypothèse !

<sup>1</sup> Le principe la méthode CMR consiste à estimer l'effectif d'une population à partir de la capture répétée d'animaux identifiés individuellement (via leur signature génétique dans le cas présent), en estimant les facteurs de biais du dénombrement classique (probabilité de ne pas détecter les animaux bien qu'ils soient vivants, probabilité de ne pas les détecter parce qu'ils sont morts).

<sup>2</sup> Dans une cellule animale, l'ADN existe dans deux compartiments différents : le noyau cellulaire (ADN nucléaire), ce sont les chromosomes, hérités du père et de la mère. On trouve aussi de l'ADN dans les mitochondries (organites servant à la respiration cellulaire), cet ADN est hérité uniquement de la mère.



**Carte 2** : répartition géographique de la classification génétique automatique des échantillons en deux sous groupes (bleu, rouge) ; les échantillons séparés sur la base de leurs caractéristiques génétiques présentent bien des localisations géographiques cohérentes: presque tous les « bleus » sont regroupés ensemble sur le massif jurassien ; une majorité de « rouges » sont regroupés sur le massif vosgien. Les individus « jaunes » présentent des caractéristiques génétiques intermédiaires entre le « groupe Vosgien » et le « groupe Jurassien »



Aire de répartition des deux populations différenciées, individus particuliers

## Bilan des attaques de lynx sur cheptel domestique en 2009

46 constats de dommage sur cheptel domestique ont été retenus en 2009 (conclusion «responsabilité du lynx confirmée ou probable»), sur un total de 70 constats réalisés, ce qui est comparable aux niveaux enregistrés l'année dernière (figure 1).

Sur le massif Jurassien, les attaques sont comme d'habitude essentiellement répartis sur les départements de l'Ain et du Jura. Les parties alpine et vosgienne sont concernées par respectivement trois (Isère et Hte Savoie) et cinq (Haut et Bas Rhin) constats de dommage pour lequel la responsabilité du lynx a été retenue (figure 2).

D'un point de vue de la concentration des attaques, une exploitation du bas Bugéy dans l'Ain enregistre 13 attaques (figure 3), ce qui égale le niveau atteint dix an auparavant (1999) pour cette exploitation, foyer récurrent de dommages dus au lynx depuis 1988.

Sur les 2 "foyers de dommage" qui enregistraient plus de 10 attaques en 2008, l'une des exploitations (Jura) a changé de propriétaire à l'automne 2009, avec la mise en place d'un chien de protection en 2010. Cet élevage a subi deux attaques dues aux lynx en 2009. Pour ce qui concerne le "foyer de dommage" situé dans le Bas-Rhin (67), il n'y a pas eu d'évolution notable du contexte de l'exploitation entre 2008 et 2009, cependant que le nombre d'attaques chute de 12 à 4. Nous rappelons que les deux facteurs qui influencent le phénomène d'attaque de lynx à répétition sur les mêmes zones dites "foyers de dommage" sont : d'une part l'environnement immédiat des lots attaqués (proximité des zones boisées, abondance des chevreuils...), ainsi que le comportement particulier de certains lynx qui se "spécialisent" sur le cheptel domestique.

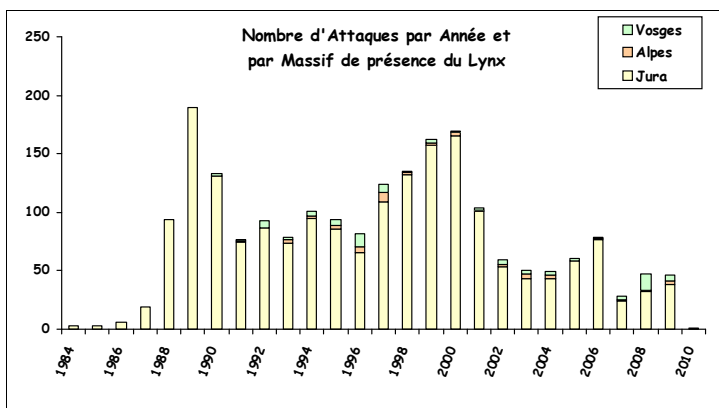


Figure 1

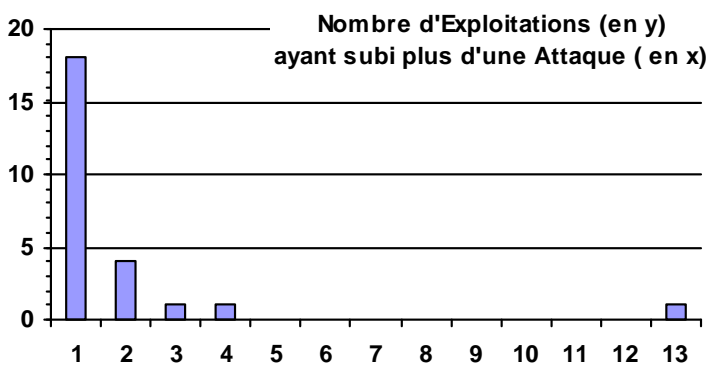


Figure 3

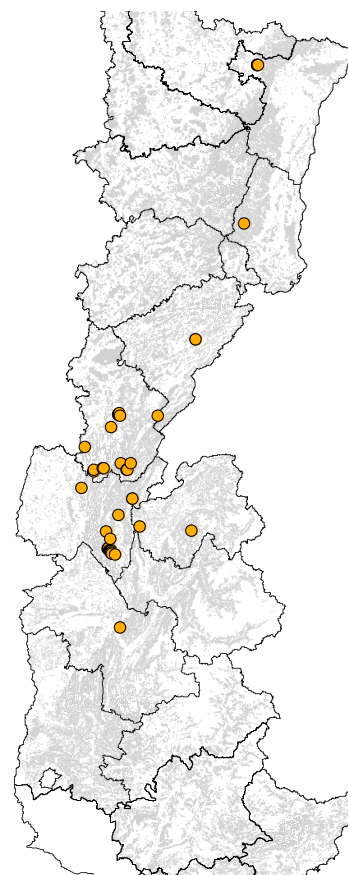
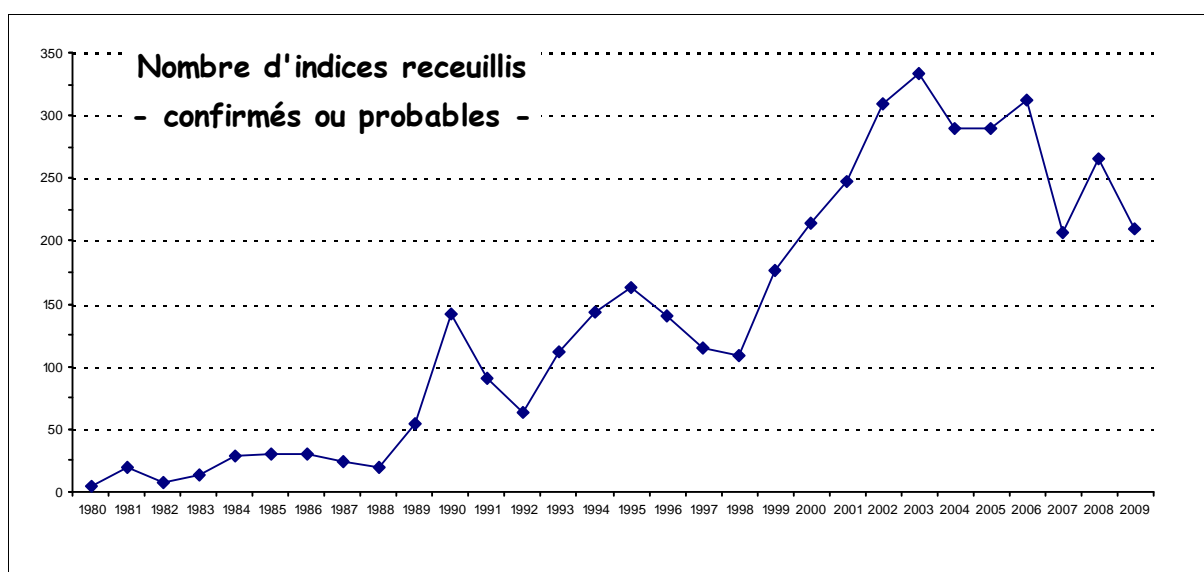


Figure 2

## Bilan indices 2009

En 2009, 268 indices de présence ont été recueillis par le Réseau, parmi lesquels 210 présentaient des caractéristiques techniques permettant de les retenir comme traduisant la présence du lynx de façon « confirmée ou probable ». Cette nouvelle baisse du nombre d'indice de présence validés affecte principalement le Massif vosgien (voir tableau de répartition par massif et département) et plus particulièrement le nord et l'ouest du massif jusqu'alors en présence régulière et où l'espèce n'est plus détectée en 2009 et début 2010.

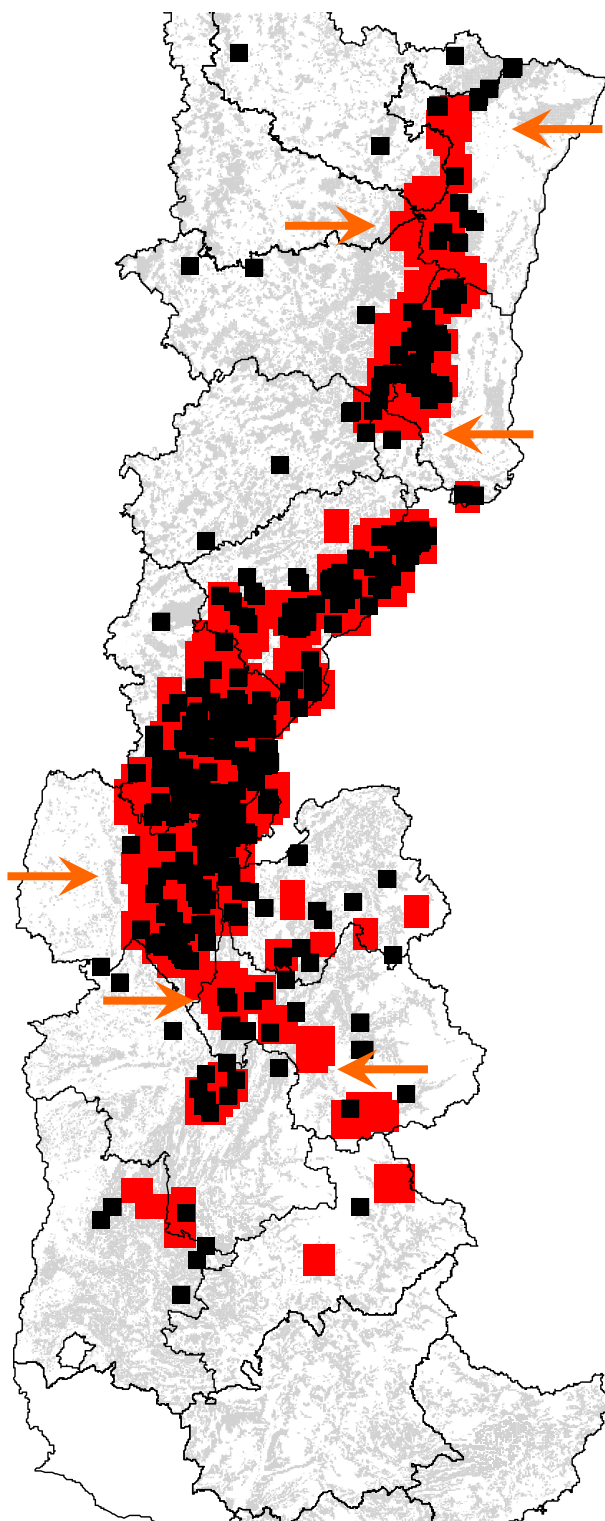


Répartition, par massif de présence et par département, les différents types d'indices collectés (confirmés ou probables) en 2009

Massif	Département	Proies	Cadavres	Fécès	Poils	Empreintes	Observations	Nb Total d'Indices
A	04						1	1
A	26			1		1	2	4
A	38	4	1			3	6	14
A	73	1					4	5
A	74	3				1	4	8
<b>Total massif alpin</b>		<b>8</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>17</b>	<b>32</b>
J	01	4				3	19	26
J	25	12	1			9	45	67
J	39	11	2		1	10	31	55
J	70						1	1
<b>Total massif Jurassien</b>		<b>27</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>22</b>	<b>96</b>	<b>149</b>
V	57						1	1
V	67	1			1	1	5	8
V	68	5			1	5	7	18
V	88	1					1	2
<b>Total massif Vosgien</b>		<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>14</b>	<b>29</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>42</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>33</b>	<b>127</b>	<b>210</b>

# Les données

Répartition des indices de présence (confirmés ou probables) collectés en 2008 et 2009 (■). En rouge, l'aire de présence régulière détectée durant la période 2005-2007. Sans préjuger des données 2010 en cours, les zones ci-dessous sans indice détecté sont prioritaires en terme de prospection (voir flèches).



## Listing des Indices recueillis par le Réseau Lynx du 01/01/2009 au 30/06/2010

**Massif alpin**

04	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis Correspondant	Avis ONCFS
	ANNOT	25/06/2010	V	J. M. BEURAUD	REUSSER (ONF)	NS	D
	LA CONDAMINE CHATEL	22/07/2009	V	CHIGNARD	LIBORIO (PN Mercantour)	P	D
	LA CONDAMINE CHATEL	18/03/2010	T	V. CUGNET	BRETON (PN Mercantour)	NS	NI
	LE LAUZET UBAYE	05/05/2009	V		BRETON (PN Mercantour)	Lx	C
	LE LAUZET UBAYE	07/05/2009	P		BRETON (PN Mercantour)	Lx	NC
05	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis Correspondant	Avis ONCFS
	BRIANCON	05/05/2009	V	BASTIANELLI M	ORTAR (ONF)	Lx	NI
	LARDIER ET VALENCA	01/09/2009	V	M. POUILLARD	BOMBAUD (ONCFS)	NS	D
	ORCIERES	05/03/2009	T	SABATIER PHILI	PAPET (PN Ecrins)	MI	NI
	ST FIRMIN	09/03/2010	V	M. C. BOYER	DUMAS (PN Ecrins)	D	D
06	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis Correspondant	Avis ONCFS
	BELVEDERE	15/02/2009	T	GUSMEROLI(1)	GUSMEROLI (PN Mercant)	P	NI
	BELVEDERE	08/03/2009	T	GUSMEROLI(1)	GUSMEROLI (PN Mercant)	C	NI
26	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis Correspondant	Avis ONCFS
	BEAURIERES	06/11/2009	V	REYNAUD PIERR	CHAUDERON (FDC)	Lx	P
	BEAURIERES	07/11/2009	F	REYNAUD PASCA	CHAUDERON (FDC)	NI	NI
	BOUVANTE	16/11/2009	T	RAINER HOH	HOH (Particulier)	Lx	D
	BOUVANTE	19/11/2009	T	RAINER HÔH	HOH (Particulier)	Lx	D
	LE CHAFFAL	29/01/2009	T	PORTELLA	BLACHIER (ONCFS)	C	P
	LE CHAFFAL	29/01/2009	P	PORTELLA	BLACHIER (ONCFS)	P	NI
	COMBOVIN	18/10/2009	F		PETITEAU (DDAF)	Lx	C
	GLANDAGE	07/06/2009	V	BRAZIER CHASS	COGNE (PNR Vercors)	Lx	P
38	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis Correspondant	Avis ONCFS
	ANTHON	02/09/2009	T	VERDON	VERDON (ONCFS)	Lx	D
	ANTHON	30/10/2009	V	BEL DENIS	VERDON (ONCFS)	Lx	P
	DIZIMIEU	15/05/2009	V	RIZZONNE JOSE	BRIAUDET (ONCFS)	Lx	P
	GRESSE EN VERCORS	06/08/2009	F	LEROY	LEROY (PNR Vercors)	NI	NC
	GRESSE EN VERCORS	06/08/2009	C	LEROY	LEROY (PNR Vercors)	Lx	P
	MIRIBEL LES ECHELLES	19/05/2010	V	MME DERBIER	BOUDIN (RNHC)	Lx	P
	PONTCHARRA	10/03/2010	V	CHASSANDE YVOBAILLY	(PNR Chartreuse)	Lx	NI
	PROVEYSIEUX	18/01/2009	C	CATERINO (louve	CATERINO (Assoc. des Lo	C	P
	PROVEYSIEUX	12/03/2009	C	CAROLLO	MONIER (ONCFS)	NI	NI
	PROVEYSIEUX	16/03/2009	C	BERNERD (1) VIA	BERNARD (ONCFS)	C	C
	PROVEYSIEUX	16/03/2009	T	BERNERD (1) VIA	BERNARD (ONCFS)	C	C

\* Attention, certaines données n'apparaissent peut être pas (évolution en cours de la base de données ).  
Pour tout renseignement, merci de contacter l'équipe du réseau Loup-Lynx.

*Massif alpin*

38	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis Correspondant	Avis ONCFS
	PROVEYSIEUX	16/04/2009	V	MICHALLET G	MICHALLET (ONCFS)	P	P
	PROVEYSIEUX	06/12/2009	C	MICHALLET	MICHALLET (ONCFS)	Lx	C
	PROVEYSIEUX	30/04/2010	V	MICHALLET GEO CAROLLO (Association A		Lx	C
	PROVEYSIEUX	30/04/2010	V	MICHALLET GEO CAROLLO (Association A		Lx	P
	LA RIVIERE	16/09/2009	V	GUILLERMIER	GRIOT (ONF)	Lx	NI
	ST ANDRE LE GAZ	22/01/2009	D		CORNET (ONCFS)	C	C
	ST AUPRE	05/03/2009	F	LUCAS (5)	LUCAS (Particulier)	Lx	NI
	ST BARTHELEMY DE SEC	28/11/2009	F	NOWAK LOIC	DAUMERGUE (CEMAGREF	Lx	NC
	ST CHRISTOPHE SUR GUI	10/01/2009	T	DE THIERSANT	DE THIERSANT (CORA)	C	C
	ST CHRISTOPHE SUR GUI	02/04/2010	V	TRIBBIA STEPHALAMBERT (ONF)		Lx	P
	ST GERVAIS	25/06/2010	T	RE MARIE-ODILE RE (Particulier)		Lx	C
	ST LAURENT DU PONT	04/05/2009	V	LEVET	LUCAS (Particulier)	P	P
	ST MARTIN LE VINOUX	16/04/2009	V	GAILHOT DAVID	MICHALLET (ONCFS)	Lx	P
	ST PIERRE DE CHARTREU	14/01/2009	T	BOQUERAT(2)	BOQUERAT (ONF)	C	P
	ST PIERRE DE CHARTREU	19/11/2009	C	COMBARNOUS D	BOQUERAT (ONF)	Lx	NI
	ST ROMANS	17/08/2009	V	LYONE J. MAURI	COTTE (ONCFS)	NI	NI
	VAULNAVEYS LE BAS	01/06/2009	V	BONTEMPS	DAUMERGUE (CEMAGREF	MI	NI
73	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis Correspondant	Avis ONCFS
	AUSSOIS	09/08/2009	V	COUVERT PHILIP	LACOSSE (PN Vanoise)	Lx	P
	BEAUFORT	31/05/2010	V	CARETTA ALEXA	CARETTA (ONF)	NS	NI
	BELLECOMBE EN BAUGES	09/04/2010	V	DEBANISSETTE M	JULLIEN (ONCFS)	Lx	P
	BELLECOMBE EN BAUGES	09/04/2010	P	DEBANISSETTE M	JULLIEN (ONCFS)	Lx	C
	LE CHATEL	25/03/2010	T	GRAND GERARD	HENRY (ONF)	Lx	P
	LE CHATELARD	16/02/2009	V	X	GRAVELAT (Particulier)	C	P
	LES DESERTS	01/06/2009	V	ANTOINE MICHE	BRIAUDET (ONCFS)	Lx	P
	DOUCY EN BAUGES	05/06/2010	V	VERNIN HERVE	RIONDY (Particulier)	Lx	NI
	MONTMELIAN	05/04/2009	C	MOREAU (1)	MOREAU (ONCFS)	P	P
	PRESLE	08/02/2010	F	BRIAUDET	BRIAUDET (ONCFS)		
	ST ALBAN DES VILLARDS	08/06/2009	C	DARVE	HENRY (ONF)	PI	NI
	ST BALDOPH	11/06/2009	V	PRUNIER BOURG	AULIAC (FDC)	Lx	P
	VILLARODIN BOURGET	07/02/2010	V	BORREL MICHEL	BEURIER (ONCFS)	NI	P
74	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis Correspondant	Avis ONCFS
	ABONDANCE	09/03/2010	F	GRILLON	GRILLON (ONCFS)		
	ABONDANCE	11/03/2010	T	REZER ANTOINE	REZER (FERUS)	Lx	C
	ABONDANCE	13/03/2010	F	GRILLON	GRILLON (ONCFS)	P	
	AMANCY	15/04/2010	V	PERROTTON GIS	BRIAUDET (ONCFS)	NI	NI
	LA BALME DE SILLINGY	18/02/2009	C	GUILLOT	DECOURCELLE (ONCFS)	C	P

**Massif alpin**

74	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis Correspondant	Avis ONCFS
	LA BALME DE SILLINGY	18/02/2009	T	GUILLOT	DECOURCELLE (ONCFS)	C	P
	CHAUMONT	29/06/2009	V	LEBOUIL FREDER MERY	(APOLLON 74)	Lx	P
	CHEVALINE	12/01/2010	T	RASSAT	RASSAT (ONCFS)	Lx	C
	CHEVRIER	03/02/2010	T	VUETTAZ RAYM	MERY (APOLLON 74)	Lx	NI
	LES CLEFS	11/04/2010	V	DULOU	DULOU (Accompagnateur	Lx	C
	LES CONTAMINES MONT	15/12/2009	T	CIBERT(2)	CIBERT (ONF)	P	NI
	FAVERGES	14/06/2009	C		GUYONNAUD (ONCFS)	Lx	C
	FAVERGES	14/12/2009	C	CURT ALBERT	GUYONNAUD (ONCFS)	Lx	P
	MANIGOD	12/01/2010	C	CLEVY YANNICK	REZER (FERUS)	NI	NI
	MANIGOD	12/01/2010	T	CLEVY YANNICK	REZER (FERUS)	Lx	NI
	MONNETIER MORNE	09/03/2009	V	ERNST	RASSAT (ONCFS)	C	P
	LE PETIT BORNAND LES	25/04/2010	C	PERNET RENE	GRUFFAT (ONCFS)	PI	NI
	ST GERVAIS LES BAINS	12/03/2009	C	GILLIERON ROG	BAZ (Assoc. des Louv)	Lx	D
	ST GERVAIS LES BAINS	18/03/2010	C		BAZ (Assoc. des Louv)	PI	NI
	ST GERVAIS LES BAINS	18/03/2010	P		BAZ (Assoc. des Louv)	P	NC
	ST GERVAIS LES BAINS	18/03/2010	T		BAZ (Assoc. des Louv)	Lx	NI
	ST LAURENT	08/04/2010	V	DOUCET	BRIAUDET (ONCFS)	Lx	NI
	SAMOENS	15/01/2009	V	SADDIER CHRIS	REZER (FERUS)	Lx	P
	SEYSSEL	13/01/2009	V	LESENECHAL	REVILLARD (ONCFS)	C	D
	THONES	13/02/2010	V	SAUSSAZ LAURE MAUGNIE	(ONF)	Lx	NI
	VETRAZ MONTHOUX	10/10/2009	V	PALFY-SZOKOLO	MERY (APOLLON 74)	Lx	P

**Massif jurassien**

01	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis Correspondant	Avis ONCFS
	ABERGEMENT	14/05/2009	C	POULY	POULY (ONCFS)	Lx	NI
	BELLEGARDE SUR VALSER	27/01/2009	V	FIORENTINI	CORCELLE (Assoc. des Lou	P	P
	BELLEGARDE SUR VALSER	02/02/2010	V	CURT HUBERT	CORCELLE (Assoc. des Lou	Lx	P
	BELLEYDOUX	19/01/2009	C	LAURENT	RICHEROT (ONCFS)	C	P
	BEON	20/10/2009	V	CAZAUX	GAUTHERON (ONCFS)	Lx	P
	BOYEUX ST JEROME	22/08/2009	V	PELISSON MICH	PELISSON (Assoc. des Lo	Lx	C
	CEIGNES	13/12/2009	V	POULY B	POULY (ONCFS)	Lx	P
	CHALEY	01/03/2010	T	DESMET JF	ARIAGNO (Particulier)	Lx	C
	CHALEY	16/04/2010	V	ARIAGNO DANII	ARIAGNO (Particulier)	Lx	C
	CHAMPAGNE EN VALROM	17/01/2009	V	GERVAIS	GAUTHERON (ONCFS)	P	P
	CHAMPFROMIER	13/09/2009	C	ZAROUQUI C	RICHEROT (ONCFS)	Lx	NI
	CHANAY	26/04/2009	V	GRESSARD	BRIAUDET (ONCFS)	P	P
	CHATILLON EN MICHAIL	03/10/2009	V	JUNOD PASCAL	RICHEROT (ONCFS)	Lx	P
	CHAVORNAY	03/03/2010	V	BRECHE AMANDI	BRECHE (ONCFS)	Lx	P
	CHEZERY FORENS	05/03/2009	T	RICHEROT(1)	RICHEROT (ONCFS)	C	P

*Massif jurassien*

01	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis Correspondant	Avis ONCFS
	CHEZERY FORENS	12/08/2009	V	MATHIEU	CORCELLE (Assoc. des Lou	Lx	P
	COLLONGES	13/04/2009	V	DUPONT BERTRA	CORCELLE (Assoc. des Lou	Lx	C
	CROZET	13/03/2010	V	CORCELLE VINCE	CORCELLE (Assoc. des Lou	Lx	P
	DIVONNE LES BAINS	07/06/2010	V	GAUTHIER	MONTOLOY (DDAF)	Lx	P
	HOTONNES	14/06/2009	T	GRESSARD VINC	BRIAUDET (ONCFS)	NI	NI
	IZERNORE	02/09/2009	V	PLUSIEURS CHA	BERGER (Assoc. des Louv)	Lx	P
	IZIEU	20/09/2009	C	DURAND JP	BRECHE (ONCFS)	PI	NI
	LANCRANS	03/06/2009	V	CORCELLE	CORCELLE (Assoc. des Lou	Lx	C
	LOCHIEU	15/04/2009	V	COUTURIER MIC	GAUTHERON (ONCFS)	Lx	P
	MONTANGES	15/03/2009	V	MERMET	MERMET (ONF)	C	C
	NURIEUX VOLOGNAT	10/04/2010	V	POULY- MAURON	POULY (ONCFS)	Lx	C
	NANTUA	13/03/2010	T	SONNERAT BERN	LEGOUGE (ONCFS)	Lx	C
	ST MARTIN DU FRENE	16/11/2009	V	GAUTHERON MA	GAUTHERON (ONCFS)	Lx	P
	SEILLONNAZ	11/04/2010	V	LE FOULON	GAUTHERON (ONCFS)	Lx	P
	SIMANDRE SUR SURAN	11/02/2010	V	DUVERGER EVELY	KRAMMER (FERUS)	Lx	P
	THOIRY	27/02/2009	C	VALLET	RICHEROT (ONCFS)	C	P
	THOIRY	03/04/2009	V	CORCELLE	CORCELLE (Assoc. des Lou		C
	THOIRY	03/04/2009	V	CORCELLE(louveti	CORCELLE (Assoc. des Lou	C	C
	THOIRY	02/05/2009	V	BELLOSSAT DEN	CORCELLE (Assoc. des Lou	Lx	P
	THOIRY	29/07/2009	V	TOURESTE	CORCELLE (Assoc. des Lou	Lx	C
	THOIRY	06/01/2010	T	CORCELLE	CORCELLE (Assoc. des Lou	Lx	C
	THOIRY	09/03/2010	C	MARIE ANGE	CORCELLE (Assoc. des Lou	Lx	P
	THOIRY	04/04/2010	V	SCOUT GUARD	CORCELLE (Assoc. des Lou	Lx	C
	VESANCY	09/03/2009	C	HERBILLON	MATHIEU (ONCFS)	C	P
	VESANCY	09/03/2009	T	HERBILLON	MATHIEU (ONCFS)	C	P
	VESANCY	09/03/2009	V	HERBILLON	MATHIEU (ONCFS)	C	P
25	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis Correspondant	Avis ONCFS
	ALAISE	07/03/2010	C	GOUTAUDIER ET	REGAZZONI (ONCFS)	Lx	C
	AMANCEY	26/12/2009	V	ORDINAIRE GER	MAIROT (FDC)	Lx	P
	ARC-SOUS-CICON	03/09/2009	V	BOLE DIDIER	PAILLARD (ONF)	Lx	P
	AUBONNE	23/04/2009	C	FELDER	FELDER (Assoc. des Louv)	C	C
	AUBONNE	06/09/2009	V	PICHON ALAIN	FELDER (Assoc. des Louv)	Lx	P
	AUBONNE	27/09/2009	C	FELDER GABRIEL	FELDER (Assoc. des Louv)	Lx	NI
	AUBONNE	09/10/2009	V	PETITE CHRISTO	MAIROT (FDC)	Lx	P
	AUBONNE	13/02/2010	C		LAMY (ONCFS)	Lx	C
	AUBONNE	13/02/2010	T		LAMY (ONCFS)	Lx	C
	AUBONNE	07/03/2010	C		REGAZZONI (ONCFS)	Lx	C
	AUBONNE	08/03/2010	V		DAL PAN (ONCFS)	Lx	C



*Massif jurassien*

25	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis Correspondant	Avis ONCFS
	AUBONNE	08/03/2010	V	FELDER GABRIEL	FELDER (Assoc. des Louv)	Lx	C
	BESANCON	09/02/2009	V	SAGET JOACHIM	CLAUDE (ONF)	P	D
	BRETONVILLERS	26/03/2010	V	GIROD CHRISTO	MAIROT (FDC)	Lx	P
	BRETONVILLERS	16/04/2010	V	DUFFAIT PATRIC	MAIROT (FDC)	Lx	P
	BURNEVILLERS	05/02/2009	T	PAILLARD(2)	PAILLARD (ONF)	C	C
	BURNEVILLERS	04/05/2009	T	PAILLARD(2)	PAILLARD (ONF)	C	C
	CHAMESOL	10/04/2009	V	VENNOT DESSOC	MAIROT (FDC)	Lx	P
	CHAPELLE-D'HUIN	01/04/2009	V	BRAGARD JEAN-	MAIROT (FDC)	Lx	NI
	CHARBONNIERES-LES-SA	06/02/2010	C		MATTAFIRI (ONCFS)	Lx	C
	CHARMAUVILLERS	03/08/2009	C	FLEURY JACQUE	FLEURY (Assoc. des Louv)	Lx	C
	CHARMAUVILLERS	03/08/2009	V	FLEURY JACQUE	FLEURY (Assoc. des Louv)	Lx	C
	CHARMAUVILLERS	11/08/2009	C	SHELL	FLEURY (Assoc. des Louv)	P	P
	CHARMOILLE	21/04/2009	V	MULHAUSSER - V	MAIROT (FDC)	Lx	P
	CHARQUEMONT	11/03/2009	V	JEANNOT (LPO)	JEANNOT (LPO)	C	P
	CHASNANS	21/05/2009	V	JEANNINGROS	MAIROT (FDC)	Lx	P
	CHASNANS	08/06/2009	V	MINOLI FRANCO	MAIROT (FDC)	Lx	C
	CHASSAGNE-SAINT-DEN	19/01/2010	V	MENETRIER LOU	MAIROT (FDC)	Lx	P
	CHATELBLANC	19/10/2009	V		GUINCHARD (ONCFS)	Lx	C
	CHAUX-NEUVE	01/01/2010	T		GUINCHARD (ONCFS)	Lx	C
	CLERON	15/09/2009	F	LANGLOIS DOMI	LANGLOIS (RNC)	NI	NC
	CLUSE-ET-MIJOUX	17/01/2010	T		GUINCHARD (ONCFS)	Lx	C
	ETERNOZ	04/06/2010	V	BERGER A	MAIROT (FDC)	MI	NI
	FESSEVILLERS	28/08/2009	V	ROBERT GUY	MAIROT (FDC)	Lx	P
	FESSEVILLERS	20/09/2009	V	NOROY JEROME	PAILLARD (ONF)	Lx	P
	FESSEVILLERS	23/01/2010	C	GUY ROBERT	PAILLARD (ONF)	Lx	C
	FESSEVILLERS	23/01/2010	T	GUY ROBERT	PAILLARD (ONF)	Lx	C
	FONTAIN	21/11/2009	V	MOYNE GILLES	MOYNE (Centre ATHENA	Lx	C
	FUANS	08/05/2009	V	LIGIER ULYSSE	MAIROT (FDC)	Lx	P
	GILLEY	29/06/2010	V	CHABOD G	GARDAVAUD (ONF)	Lx	D
	GOUMOIS	31/01/2009	T	PAILLARD(2)	PAILLARD (ONF)	C	C
	GOUMOIS	10/03/2010	T		PAILLARD (ONF)	Lx	C
	GRAND'COMBE-DES-BOIS	06/02/2010	T		MOUGIN (ONF)	Lx	C
	GRAND'COMBE-DES-BOIS	07/02/2010	C	TAILLARD P	MOUGIN (ONF)	Lx	C
	GRAND'COMBE-DES-BOIS	11/02/2010	T		MOUGIN (ONF)	Lx	C
	GRAND'COMBE-DES-BOIS	13/02/2010	V	TAILLARD PASCA	MOUGIN (ONF)	Lx	P
	GRAND'COMBE-DES-BOIS	14/02/2010	C		MOUGIN (ONF)	Lx	C
	FOURNETS-LUISANS	02/05/2009	V	TOCHOT LOUIS	MAIROT (FDC)	Lx	P
	FOURNETS-LUISANS	16/05/2009	V	PETIT YVES	MAIROT (FDC)	P	P
	GUYANS-VENNES	07/10/2009	V	LACOSTE DANIE	MAIROT (FDC)	Lx	P

*Massif jurassien*

25	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis Correspondant	Avis ONCFS
	GUYANS-VENNES	21/10/2009	V	BLANCHARD CLA	MAIROT (FDC)	Lx	P
	GUYANS-VENNES	24/11/2009	D	RENAUD EMMAN	RENAUD (ONCFS)	Lx	C
	HAUTEPIERRE-LE-CHATE	06/08/2009	V	BALANCHE CORI	FELDER (Assoc. des Louv)	P	P
	INDEVILLERS	30/01/2009	T	PAILLARD(2)	PAILLARD (ONF)	C	C
	INDEVILLERS	23/02/2009	T	PAILLARD(2)	PAILLARD (ONF)	C	C
	INDEVILLERS	03/03/2009	T	PAILLARD(2)	PAILLARD (ONF)	C	C
	INDEVILLERS	11/03/2009	C	PAILLARD(2)	PAILLARD (ONF)	C	C
	INDEVILLERS	11/03/2009	T	PAILLARD(2)	PAILLARD (ONF)	C	C
	INDEVILLERS	05/10/2009	V	BOBILLIER JEAN	PAILLARD (ONF)	Lx	P
	INDEVILLERS	13/02/2010	C	PAILLARD STEPH	PAILLARD (ONF)	Lx	C
	INDEVILLERS	13/02/2010	T	PAILLARD STEPH	PAILLARD (ONF)	Lx	C
	INDEVILLERS	08/03/2010	T		PAILLARD (ONF)	Lx	C
	INDEVILLERS	08/03/2010	C		PAILLARD (ONF)	Lx	C
	JOUGNE	14/03/2010	T	LESAGE B	GUINCHARD (ONCFS)	Lx	C
	VILLERS-LE-LAC	14/01/2009	C	MOUGIN BERNA	MOUGIN (ONF)	Lx	C
	VILLERS-LE-LAC	09/02/2010	C		MOUGIN (ONF)	Lx	C
	LAVANS-VUILLAFANS	28/11/2009	C	GANNARD GILBE	REGAZZONI (ONCFS)	Lx	C
	LONGEVILLE	08/09/2009	V	MARECHAL BERN	GUINCHARD (ONCFS)	Lx	P
	LORAY	08/03/2009	V	DUFFAIT	MAIROT (FDC)	C	P
	LORAY	27/09/2009	V	PINTRE	MAIROT (FDC)	P	P
	LORAY	01/10/2009	V	MYOTTE RICHA	MAIROT (FDC)	Lx	P
	LORAY	14/11/2009	V	COURBET - DAL P	COURBET (ONCFS)	Lx	C
	LORAY	15/11/2009	V	LASSARD ALPHO	MAIROT (FDC)	Lx	P
	LORAY	09/12/2009	V	GRUX DIMITRI	MAIROT (FDC)	P	P
	LORAY	03/04/2010	V	DHOTE GILLES	MAIROT (FDC)	Lx	P
	LORAY	19/06/2010	V	FOUCRIER C	MAIROT (FDC)	Lx	P
	MEREY-SOUS-MONTRON	19/07/2009	V	RETHORE YVES	RENAUDE (FDC)	Lx	P
	MONTLEBON	28/01/2010	T		MOUGIN (ONF)	Lx	C
	MOUTHIER-HAUTE-PIERR	29/10/2009	V	FERNIOT SEBAS	COURBET (ONCFS)	P	P
	NANCRAY	14/02/2010	V	SIRON JEAN-LU	GIROD (DDT)	P	P
	OUHANS	07/06/2009	V	FELDER GABRIEL	FELDER (Assoc. des Louv)	Lx	P
	OUHANS	15/07/2009	C	FELDER GABRIEL	FELDER (Assoc. des Louv)	Lx	C
	OUHANS	10/01/2010	C	DALFAS ERIC	FELDER (Assoc. des Louv)	Lx	C
	OUHANS	30/01/2010	V	NICOD PIERRE	FELDER (Assoc. des Louv)	P	P
	PASSONFONTAINE	05/11/2009	C	MAIROT MICKAE	MAIROT (FDC)	Lx	C
	PIERREFONTAINE-LES-V	22/01/2009	V	CHARLET	MAIROT (FDC)	P	P
	PIERREFONTAINE-LES-V	20/07/2009	V	JACQUIN DOMI	MAIROT (FDC)		P
	PIERREFONTAINE-LES-V	10/10/2009	V	PESEUX HENRI	MAIROT (FDC)	Lx	P
	PIERREFONTAINE-LES-V	09/01/2010	T	GRANDJEAN NO	GRANDJEAN (Particulier)	Lx	C

*Massif jurassien*

25	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis Correspondant	Avis ONCFS
	PIERREFONTAINE-LES-V	15/03/2010	V	CAMPONOVO DE	MAIROT (FDC)		P
	PIERREFONTAINE-LES-V	02/04/2010	V	CHARLET HENRY	MAIROT (FDC)	Lx	P
	PIERREFONTAINE-LES-V	12/05/2010	V	MOUTENET E	MAIROT (FDC)	Lx	P
	PIERREFONTAINE-LES-V	02/06/2010	V	DUFFET SYLVAI	MAIROT (FDC)	Lx	P
	PLAIMBOIS-VENNES	01/01/2009	V	DUFFAIT	MAIROT (FDC)		P
	PLAIMBOIS-VENNES	01/03/2009	T	DUFFAIT	MAIROT (FDC)		C
	PLAIMBOIS-VENNES	26/03/2009	V	SOULET	MAIROT (FDC)	P	C
	PLAIMBOIS-VENNES	18/04/2009	V	SOUVRAY	MAIROT (FDC)	P	P
	PLAIMBOIS-VENNES	05/10/2009	V	BOILLOT CLAUD	MAIROT (FDC)	P	NI
	PLAIMBOIS-VENNES	16/01/2010	T	DUFFAIT PATRIC	MAIROT (FDC)	Lx	D
	PLAIMBOIS-VENNES	20/03/2010	V	DUFFAIT DANIE	MAIROT (FDC)	Lx	P
	PLAIMBOIS-VENNES	30/04/2010	V	SOUVERAY P	MAIROT (FDC)	Lx	P
	PLAIMBOIS-VENNES	29/05/2010	V	SOUZET F ET MOM	MAIROT (FDC)	Lx	NI
	PONTARLIER	15/01/2010	V	DORNIER NICOL	MAIROT (FDC)	Lx	P
	RECUFOZ	20/03/2010	T	GUINCHARD CHR	GUINCHARD (ONCFS)	Lx	C
	REMORAY-BOUJEONS	27/02/2009	C	SALVI	MAIROT (FDC)	C	P
	REMORAY-BOUJEONS	22/02/2010	T		GUINCHARD (ONCFS)	Lx	P
	RENEDEALE	05/06/2009	V	SALOMON DOMI	FELDER (Assoc. des Louv)	P	P
	RENEDEALE	14/11/2009	C	SALOMON DOMI	FELDER (Assoc. des Louv)	Lx	NI
	RENEDEALE	24/01/2010	V	MAGNET KEVI	FELDER (Assoc. des Louv)	Lx	C
	ROCHEJEAN	23/07/2009	V	DURAND ETIENNGI	ROD (DDT)	Lx	C
	SAINT-GORGON-MAIN	16/09/2009	C	FELDER GABRIEL	FELDER (Assoc. des Louv)	Lx	C
	SAINT-GORGON-MAIN	12/11/2009	C	FELDER GABRIEL	FELDER (Assoc. des Louv)	Lx	NI
	SAINT-GORGON-MAIN	21/03/2010	V	SCALABRINOT F	FELDER (Assoc. des Louv)	P	P
	SAINT-JULIEN-LES-RUS	15/11/2009	V	MERCIER DANIE	MALECOT (JNE)	Lx	P
	SOMMETTE	18/01/2009	V	KASPAR	MAIROT (FDC)	P	P
	SOMMETTE	01/02/2009	V	VUILLEMIN	MAIROT (FDC)	C	P
	SOMMETTE	25/02/2009	V	BARTHOD	MAIROT (FDC)	P	NI
	SOULCE-CERNAY	07/01/2009	T	PAILLARD(2)	PAILLARD (ONF)	C	C
	SOULCE-CERNAY	07/01/2009	C	PAILLARD(2)	PAILLARD (ONF)	C	C
	SOULCE-CERNAY	08/01/2009	C	PAILLARD(2)	PAILLARD (ONF)	C	C
	VALDAHON	07/04/2009	V	ZERBINI STANI	MEHL (ONCFS)	Lx	P
	VAUFREY	10/10/2009	V	DUBAIL GABRIEL	PAILLARD (ONF)	Lx	P
	VENNES	25/05/2010	V	VOVOT A	MAIROT (FDC)	Lx	P
39	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis Correspondant	Avis ONCFS
	ARBOIS	15/08/2009	V	LEONE SEBASTI	BAUER (FDC)	Lx	NI
	ARINTHOD	14/01/2010	T	JACQUEMIN	BOMBOIS (FDC)	Lx	C
	ARINTHOD	14/01/2010	V	JACQUEMIN	BOMBOIS (FDC)	Lx	C

*Massif jurassien*

39	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis Correspondant	Avis ONCFS
	AVIGNON LES ST CLAUD	26/05/2009	V	FAVIER FREDERI	RAYDELET (POLE GRAND)	Lx	P
	BARRETAINE	12/08/2009	C	BAUER ADRIEN	BAUER (FDC)	Lx	C
	BELLEFONTAINE	08/02/2010	V	BATIFOULIER	PERRIER CORNET (ONF)	P	P
	BOIS D AMONT	16/12/2009	C		MARILLIER (FDC)	Lx	C
	BOIS D AMONT	16/12/2009	V		MARILLIER (FDC)	Lx	C
	BONLIEU	19/12/2009	V	EYRAUD REMY	BERTSCHY (ONF)	Lx	P
	LES BOUCHOUX	05/09/2009	V		CHESNAIS (ONCFS)	Lx	C
	LES BOUCHOUX	05/09/2009	C		CHESNAIS (ONCFS)	Lx	C
	LES BOUCHOUX	20/02/2010	T		PERRIER CORNET (ONF)	Ch	C
	BRETENIERES	17/04/2009	V	GUYON JEAN-NODARBON	(ONCFS)	NI	D
	CERNIEBAUD	31/03/2010	V	JACQUEMARD PI	BERTSCHY (ONF)	Lx	P
	CERNON	16/07/2009	V	LACROIX OLIVIE	MARILLIER (FDC)	Lx	P
	CHARNOD	05/08/2009	C	BAUER ADRIEN	BAUER (FDC)	Lx	C
	CHATEAU CHALON	07/10/2009	V	DUCRET	FUMEY (FDC)	Lx	P
	LA CHATELAINE	26/07/2009	V	GIRARDET	BARBERET (FDC)	Lx	P
	CHATELNEUF	10/08/2009	C	BERTSCHY P	BERTSCHY (ONF)	Lx	NI
	CHATELNEUF	17/02/2010	T	BERTSCHY PATRI	BERTSCHY (ONF)	Lx	C
	CHATILLON	02/11/2009	V	MARIE JEAN-LU	DURIN (JNE)	Lx	P
	CHATILLON	08/11/2009	V	MARIE JEAN-LU	DURIN (JNE)	Lx	P
	CHATILLON	14/12/2009	V	CONDUCTRICE B	DURIN (JNE)	Lx	NI
	CHOUX	28/02/2009	T	CHESNAIS - PER	PERRIER CORNET (ONF)	Lx	C
	CIZE	18/02/2009	D	BELLIAGUE	BALESTRA (ONCFS)	C	C
	CONDES	20/08/2009	V	GAGNERET CLAU	MARILLIER (FDC)	Lx	P
	COYRIERE	28/01/2009	T	CHESNAIS(1)	CHESNAIS (ONCFS)	C	C
	COYRIERE	01/03/2009	T	PERRIER CORNET	PERRIER CORNET (ONF)	Lx	C
	CROTENAY	01/12/2009	V	SUCHET LAUREN	MALECOT (JNE)	Lx	P
	DOLE	05/03/2009	V	MARCHAL JEAN-	BARBERET (FDC)	P	P
	EQUEVILLON	23/09/2009	V	LACROIX MICHE	BERTSCHY (ONF)	Lx	P
	LAVANS LES ST CLAUDE	10/04/2009	C	MARILLIER	MARILLIER (FDC)	Lx	C
	LAVIGNY	25/06/2009	V	BLIN DOMINIQUE	MALECOT (JNE)	P	P
	LAVIGNY	26/06/2009	T	BLIN AURIANE	MALECOT (JNE)		NC
	LEGNA	22/02/2010	T	COTTE BERTRAN	MALECOT (PNR Haut Jur)	Lx	NI
	LONGCHAUMOIS	22/10/2009	V	DEPUSSAY	MARILLIER (FDC)	Lx	P
	MOIRANS EN MONTAGN	22/01/2010	T	PIANET LOUIS	PAILLARD (ONF)	Lx	C
	MOREZ	29/01/2009	T	MARILLER (3)	MARILLIER (FDC)	C	C
	NANCUISE	11/11/2009	V	BAUER ANTOINE	BAUER (FDC)	Lx	P
	NEY	04/11/2009	C	QUINTARD DAN	BERTSCHY (ONF)	Lx	NI
	ONOZ	28/01/2009	V	PICOT	PERRIN (ONCFS)	P	P
	ONOZ	30/01/2009	F	PERRIN	PERRIN (ONCFS)		NI

*Massif jurassien*

39	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis Correspondant	Avis ONCFS
	ONOZ	23/08/2009	V	ORATALLA LOIK	MALECOT (JNE)	P	P
	ONOZ	28/08/2009	V	ARRIBAS ROMUA	FUMEY (FDC)	Lx	P
	ONOZ	27/01/2010	C	BESSONAT PAUL	MARILLIER (FDC)	Lx	C
	ORGELET	14/01/2010	F	BOMBOIS JERO	BOMBOIS (FDC)	Lx	C
	ORGELET	14/01/2010	T	BOMBOIS JERO	BOMBOIS (FDC)	Lx	C
	LA PESSE	15/06/2009	V	CASAGRANDE	MARILLIER (FDC)	Lx	P
	PILLEMOINE	14/11/2009	C	BERTSCHY PATRI	BERTSCHY (ONF)	Lx	NI
	PILLEMOINE	20/12/2009	C	BERTSCHY PATRI	BERTSCHY (ONF)	Lx	C
	PILLEMOINE	21/01/2010	T	GRAPPE THIERRY	BERTSCHY (ONF)	Lx	P
	LES PLANCHES EN MONT	18/01/2010	V	GIROD CLAUDE	MARILLIER (FDC)	Lx	P
	POLIGNY	26/07/2009	V	LEONE SEBASTI	BAUER (FDC)	Lx	P
	POLIGNY	27/07/2009	C	BAUER ADRIEN	BAUER (FDC)	Lx	C
	PREMANON	19/02/2009	D	LAMYQUIQUE	MARILLIER (FDC)	C	C
	PREMANON	14/12/2009	C	PROST	MARILLIER (FDC)	Lx	C
	PRETIN	21/11/2009	V	CLERC ANTHONY	BAUER (FDC)	Lx	NI
	ROSAY	09/01/2010	V	ALEXANDRE	LACROIX (ONF)	Lx	P
	ST CLAUDE	17/08/2009	C	PROST JEAN PIE	MARILLIER (FDC)	Lx	C
	ST CLAUDE	18/12/2009	V	CAULE MAXIME	BRIAUDET (ONCFS)	Lx	P
	ST CLAUDE	23/03/2010	T	BARLET JULIEN	BARLET (PNR Haut Jura)	Lx	C
	ST LAURENT EN GRANDV	20/10/2009	V	ROME MICHELE	DURIN (JNE)	Lx	P
	ST LUPICIN	25/08/2009	V	DURAFFOURG JE	MARILLIER (FDC)	Lx	P
	SYAM	26/01/2009	T	BERTSCHY(2)	BERTSCHY (ONF)	C	C
	TANCUA	18/03/2009	V	SIRVEN	MARILLIER (FDC)	C	C
	TANCUA	18/03/2009	P	SIRVEN	MARILLIER (FDC)	C	C
	VALFIN SUR VALOUSE	12/08/2009	V	DUMONT PATRIC	BAUER (FDC)	Lx	NI
	VALFIN SUR VALOUSE	12/08/2009	C	BAUER ADRIEN	BAUER (FDC)	Lx	C
	VALFIN SUR VALOUSE	12/08/2009	V	LETHIER HERVE	BAUER (FDC)	Lx	P
	LE VAUDIOUX	25/01/2009	V	MOUGENET	BERTSCHY (ONF)	C	P
	LE VAUDIOUX	05/12/2009	C	MOUGENET CHRI	BERTSCHY (ONF)	Lx	P
	VERIA	30/01/2010	T	LACROIX	LACROIX (ONF)	Lx	C
	VERS EN MONTAGNE	24/08/2009	V	BURRI EDITH	SIMON (ONCFS)	PI	D
	VESCLES	18/01/2009	V	JOUVENCEAU	RAYDELET (POLE GRAND	P	P
	VESCLES	08/03/2009	T	RAYDELET	RAYDELET (POLE GRAND	C	C
	VESCLES	24/10/2009	V	DEVAUX PHILIPP	LONGCHAMP (FDC)	Lx	D
	VESCLES	03/11/2009	V	JOUVENCEAU PH	RAYDELET (POLE GRAND	Lx	P
	VESCLES	07/02/2010	T	RAYDELET PATRI	RAYDELET (POLE GRAND	Lx	C
	VESCLES	26/02/2010	T	RAYDELET PATRI	RAYDELET (POLE GRAND	Lx	P
	VEVY	26/02/2009	C	DAMS VINCENT	DURIN (JNE)		NI
	VILLARDS D HERIA	17/01/2009	T	MARILLER(3)	MARILLIER (FDC)	C	C

**Massif jurassien**

39	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis Correspondant	Avis ONCFS
	VILLARDS D HERIA	31/01/2009	T	MARILLER	MARILLIER (FDC)	C	C
	VULVOZ	31/01/2009	T	CHESNAIS(1)	CHESNAIS (ONCFS)	C	C
	VULVOZ	20/02/2009	V	PERROTIN MARC	PERRIER CORNET (ONF)	Lx	P
	VULVOZ	20/02/2009	T	CHESNAIS - PER	PERRIER CORNET (ONF)	Lx	C
	VULVOZ	10/06/2009	V	PAIS JEAN-LUC	PARIS (ONCFS)		C

70	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis Correspondant	Avis ONCFS
	COURCUIRE	12/03/2009	V	AMPIOT	ROCH (ONCFS)	C	P

**Massif vosgien**

67	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis Correspondant	Avis ONCFS
	BISCHOFFSHEIM	10/06/2009	V	HIMBER GERARD	NONNENMACHER (ONCF)		P
	BLANCHERUPT	03/10/2009	V	MULLER CHRISTI SEYER	(Bruche-Environn)		P
	LUTZELHOUSE	20/01/2009	C	WILD R. (4)	FLON (ONCFS)	P	D
	MOLLKIRCH	30/10/2009	V	WETTA JOEL	NONNENMACHER (ONCF)		P
	NATZWILLER	20/06/2009	V	FELDER	NONNENMACHER (ONCF)		NC
	OBERHASLACH	13/01/2009	T	RONCHI (5)	VITTRONCHI (GEPMA)	NC	P
	OBERSTEINBACH	18/01/2009	C	STOQUERT P. (2)	STOQUERT (ONF)	C	C
	OERMINGEN	13/05/2009	V	SAUZON JOHN	FLON (ONCFS)		P
	REIPERTSWILLER	10/09/2009	V	BISCHOFF BERN	GENOT (PNR Vosges du N)		P
	TIEFFENBACH	15/02/2009	P	LUTZ (1)	LUTZ (ONCFS)	P	C

68	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis Correspondant	Avis ONCFS
	BITSCHWILLER-LES-THA	07/08/2009	C	VOGEL DAVID	LAURENT (Accompagnate	Lx	C
	GEISHOUSE	19/12/2009	T	LAURENT ALAIN	LAURENT (Accompagnate		C
	GRIESBACH-AU-VAL	08/07/2009	C	BUISSON MARTIROTH	(ONF)	Lx	C
	GUNSBACH	08/11/2009	V	BAEDER CHRISTILAMBERGER	(Brigade Ver		P
	HARTMANNSWILLER	17/10/2009	V	BOEHLY	LAURENT (Accompagnate		P
	MITTLACH	07/10/2009	C	GRASNICK PASC	GRASNICK (ONF)	Lx	C
	MITTLACH	19/10/2009	T	LAURENT ALAIN	LAURENT (Accompagnate		C
	MITTLACH	21/02/2010	C	GRASNICK PASC	GRASNICK (ONF)	P	P
	ODEREN	19/02/2009	C	LAURENT A. (1)	LAURENT (Accompagnate	C	C
	ODEREN	04/01/2010	V	MAIN DENIS	SCHLUSSEL (ONF)		P
	ORBEY	31/03/2009	T	BALTHAZARD M.	BALTHAZARD (Particulier	P	NC
	ORBEY	12/05/2009	C	PHILIPPE MATHI	PHILIPPE (Assoc. Element	P	NC
	RIBEAUVILLE	14/01/2009	V	STOQUERT F. (2)	STOQUERT (ONF)	C	C
	RIBEAUVILLE	27/02/2009	T	LAURENT A. (1)	LAURENT (Accompagnate	C	C
	RIBEAUVILLE	08/03/2009	T	LAURENT A. (1)	LAURENT (Accompagnate	C	C
	RIBEAUVILLE	08/03/2009	V	LAURENT A. (1)	LAURENT (Accompagnate	C	C

*Massif vosgien*

68	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis Correspondant	Avis ONCFS
	RIBEAUVILLE	09/03/2009	V	SIPP E.	HUBER (SFS)	P	P
	RIBEAUVILLE	14/03/2009	C	LAURENT A. (1)	LAURENT (Accompagnate)	C	C
	SONDERNACH	29/04/2009	V	GOLTZENE BLAI	ROTH (ONF)		P
	SONDERNACH	02/12/2009	V	KIEFFER PIERRE	ROTH (ONF)		P
	UFFHOLTZ	05/09/2009	P	OWZIANIKI JEA	LAURENT (Accompagnate)	Lx	C
	WATTWILLER	26/06/2009	T	D'AGOSTINO RO	LAURENT (Accompagnate)		P

88	Commune	Date observation	Type Indice	Observateur	Correspondant n°1	Avis Correspondant	Avis ONCFS
		21/03/2009	F	PETERS BERNAR	WILSIUS (ONF)		NI
	BETTONCOURT	11/02/2009	V	VILMAIN F. (4)	VILMAIN (Assoc. des Lou)	C	C
	LA BRESSE	08/02/2010	C	DRUESNE CAROL	DRUESNE (PNRBV)	Lx	C
	VENTRON	06/03/2009	C	LAURENT A. (1)	LAURENT (Accompagnate)	C	C
	VOUXEY	26/08/2009	V	DUVAL	GERARD (ONCFS)		D

**Codes Type-Indice :** T: Trace - V: observation Visuelle - C: carcasse de proie - F: Fécés - D: Dépouille - P: Poils - H: Hurlement - S: Sang - U: Urine - A: Animal capturé vivant

**Codes Avis :** Lx: lynx - C: Confirmé - P: Probable - D: Douteux - NC: Non Confirmé - NI: Non Identifié - NS: Non Spécifié

Les données contenues dans ce bulletin d'information peuvent être utilisées après accord de l'ONCFS

## Une chasse au lynx à Lichtenberg en 1638, en Alsace, dans les Vosges du Nord

### Extrait d'un travail de Philippe Jéhin

Philippe Jéhin a exhumé une information historique sur la présence du lynx dans le Massif vosgien concernant le XVII<sup>e</sup> siècle. En raison de la rareté des mentions disponibles, il nous a semblé utile de la porter à la connaissance des correspondants du réseau s'intéressant à la présence ancienne de cette espèce sur le territoire. Cette indication sur la présence du lynx est la plus tardive dans les Vosges du Nord et l'une des plus tardives pour l'Alsace.

*François Léger et Alain Laurent,  
Réseau Lynx Massif vosgien*

Philippe Jéhin écrit :

« Les indices historiques de l'existence du lynx dans les Vosges du Nord demeurent très rares. La toponymie régionale conserve quelques mentions de cet animal comme *Luchsfelsen* près de Sturzelbronn, *Luchsberg* à Volksberg ou *Luchsenkopf* à Climbach. Daniel Specklin signale en 1576 que les lynx sont particulièrement nombreux en Alsace.

Deux textes évoquaient jusqu'à présent la présence du lynx spécifiquement en Vosgovie. Le premier correspond à une prime versée pour deux captures : en 1559, le comte de Hohenzollern, venu aux eaux de Walschbronn, récompense un forestier qui avait pris deux lynx. Cette localité se trouve cependant bien excentrée, au nord de Bitche, sur la frontière allemande, à l'extrémité nord-ouest de l'actuel Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et du massif vosgien. Le second est de même nature et plus laconique encore : le livre des

comptes de la seigneurie de Bitche, pour l'année 1599, indique sans autre détail le montant d'une prime versée pour l'abattage de deux lynx.

Aussi, la découverte aux Archives départementales du Bas-Rhin d'un texte relatant la capture d'un lynx, un siècle plus tard, sur le versant alsacien, corrobore ces deux brefs témoignages et atteste la présence plus durable et plus étendue du prédateur dans la partie septentrionale du massif vosgien.

Dans le dossier concernant les affaires forestières de la commune de Lichtenberg, est conservé le rapport du capitaine Enschingen sur la situation de la chasse sur le ban communal. Ce texte qui n'avait jusqu'à présent guère attiré l'attention des chercheurs, correspond en fait à une lettre de deux pages rédigée au comte de Hanau-Lichtenberg, le 23 décembre 1638 :

« Très noble comte et gracieux seigneur,

*L'écrit de Votre Excellence en date du 20 de ce mois n'a été remis que le 23 dans la nuit. En la lisant, j'ai compris que, en ce qui concerne le gibier, la chasse ou le tir n'avait rien rapporté, mais il est arrivé que, alors que le forestier est sorti pour attraper un peu de gibier, il a rencontré par hasard, un lynx qui avait attrapé un jeune chevreuil. Celui-ci en avait déjà mangé une bonne partie. Ainsi, il en avait dévoré un cuissot et un morceau de la selle. Mais comme le forestier s'approchait de lui, le lynx s'est enfui et le forestier a pris le jeune chevreuil.»*

La lettre du capitaine est donc une réponse à son seigneur. Durant cet hiver 1638, en pleine



# Pour en savoir +

guerre de Trente ans, la chasse constitue un moyen d'approvisionnement très appréciable tant pour la noblesse que pour les officiers seigneuriaux (le forestier) et le petit peuple (braconnage). Cependant, le comte est apparemment revenu bredouille tandis que le forestier de Lichtenberg semble doublement plus chanceux : il a découvert un jeune et tendre chevreuil qu'il n'a même pas pris la peine de pister puisqu'un lynx l'avait capturé avant lui. Malheureusement, le prédateur avait déjà dévoré les meilleurs morceaux, à moins que le forestier ne les ait conservés pour lui, en leur attribuant l'absence à l'appétit du lynx.

« *Après cela, il a poursuivi le lynx pour l'obtenir aussi. Mais parce que, Gracieux Seigneur, le forestier comme moi avons supposé que Votre Excellence souhaiterait passer ici pour les jours de fête, le forestier a pris ce qui était encore récupérable pour le remettre à Votre Excellence ce qui restait de bon, aussi bien du chevreuil que du lynx. Pour ma part, je doute que le lynx soit consommable par Votre Excellence, mais comme le forestier souhaite vous l'envoyer, je n'ai pas voulu m'y opposer.* »

Néanmoins, les officiers seigneuriaux remettent généreusement les restes des deux animaux à leur seigneur. Bizarrement, le lynx paraît constituer, lui aussi, un mets comestible au XVII<sup>e</sup> siècle. Le capitaine n'émet aucun doute sur la volonté du comte d'en apprécier la saveur. Peut-être que la disette oblige nobles et routiers à se contenter de plats moins fins. À défaut d'être consommé, le lynx pourra toujours fournir son pelage afin d'en faire une chaude fourrure pour affronter les rigueurs hivernales.

« *Le forestier et moi, prions humblement Votre Excellence de ne pas nous faire subir votre déplaisir parce que certaines portions*

*du gibier manquent, car comme dit, le lynx en a mangé une partie. D'autre part, en ce qui concerne le lynx, il a été atteint par balle à deux reprises et des morceaux de chair ont été arrachés. Quant au reste, comme on peut le voir, il sera livré. De tout cela, je ne devais, Votre excellence, rien vous cacher.*

*J'implore pour vous, la protection et la sauvegarde du tout puissant.*

*De votre Excellence, l'humble et obéissant  
Philippe Jacques d'Enching »*

Une nouvelle fois, le rédacteur de la lettre demande à son seigneur d'excuser l'absence de la selle et du cuissot du chevreuil que le lynx a dévorés (ou qui ont été partagés entre le forestier et le capitaine). Puis il termine sa missive à son supérieur qu'il pense voir à Lichtenberg pour les fêtes de Noël, par les classiques formules de politesse.

Ce document présente un caractère exceptionnel à bien des égards. Il constitue la mention la plus tardive du lynx dans les Vosges du Nord et l'une des plus tardives pour l'Alsace. En effet, on date sa disparition d'Alsace du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Charles Gérard dans sa Faune des mammifères d'Alsace, parue en 1871, mais qui fait encore autorité aujourd'hui, affirme que le dernier lynx a été tué en 1640 entre Montbéliard et Mulhouse. »

Références précises de la publication : Jéhin (Philippe) (2002). Une chasse au lynx à Lichtenberg en 1638. *Pays d'Alsace*, 200 : 11-12.

Philippe Jéhin est un historien, spécialiste de l'histoire de l'environnement, des forêts et de la faune.

Vasgovie (*Wasgau* en allemand) désigne une région forestière entre la France et l'Allemagne dans les Vosges du Nord (départements de la Moselle et du Bas-Rhin) et le sud du Palatinat en Allemagne.

Archives de Meurthe-et-Moselle B 3075

Archives départementales du Bas-rhin E 1979, texte original traduit par Philippe Jéhin.

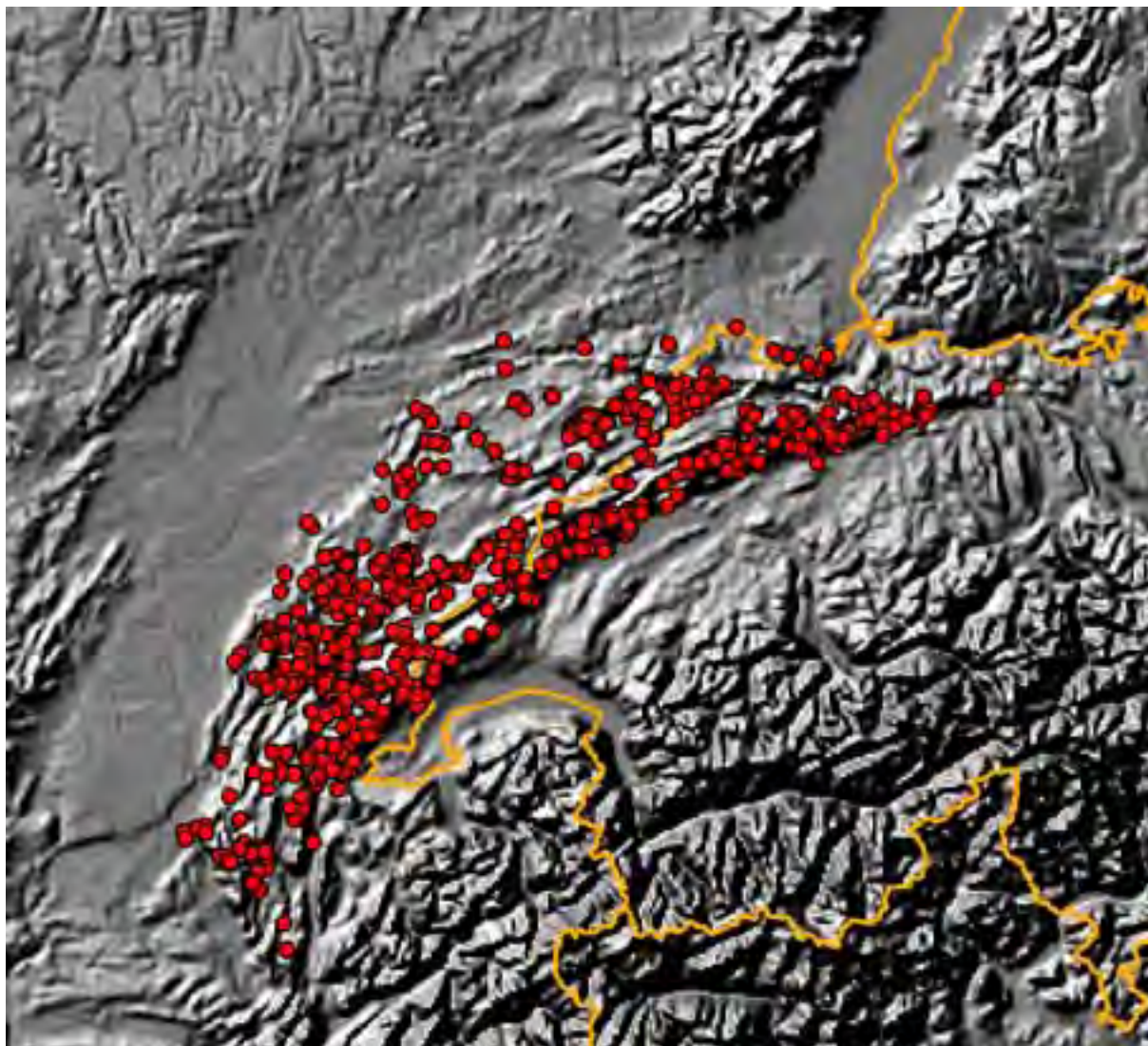
Gérard (Charles) (1871) Faune des mammifères d'Alsace, Barth, Colmar.

## Retour sur une table ronde « Lynx » organisée en Slovénie (février 2010)

*Workshop on future management of threatened Eurasian Lynx populations in Europe*

A l'initiative d'un groupe de biologistes universitaires slovène et croates, un mini colloque (environ 50 personnes) a été organisé durant 3 jours avec comme thématique principale d'identifier, pour chacune des populations de lynx d'Europe de l'Ouest (sensu Linnell et al. 2007 - Guidelines for population-based management plans of large carnivores in Europe, [\[www.lcie.org/project1.htm\]\(http://www.lcie.org/project1.htm\)\), l'état des populations et les menaces \(potentielles ou réelles\).](http://</a></p></div><div data-bbox=)

A l'origine, les populations principalement ciblées étaient celles des Alpes Dinariques (Slovénie Croatie) et des Balkans (Macédoine, Albanie, ex-Yougoslavie ..etc.) ; y ont été ad-



Carte 1 : la distribution des indices de présence lynx dans le Jura franco-suisse, 2006 - 2008  
(source : Kora Suisse et ONCFS)

# Pour en savoir +

jointes, pour comparaison, les populations scandinaves, du Jura, des Vosges, ainsi que celles des Alpes (Slovénie, Italie, Suisse, Autriche, France).

Une représentante du ministère de l'environnement slovène a ouvert officiellement la séance et participé à la première journée de travail.

La première journée et demie a été consacrée à des exposés formels généraux (L. Waitts, USA, sur les aspects de conservation génétique des petites populations ; G. Chapron sur la prise en compte de l'incertitude biologique dans les processus de prise de décision en matière de gestion des populations ; J. Linnell sur la gestion transfrontalière des populations dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Habitat et la Convention de Bern), et des présentations de l'évolution des populations de lynx concernées (l'ONCFS étant mandaté par le SCALP pour présenter la population alpine, par le KORA pour présenter celle du jura franco-suisse - cf. carte 1, et par le RIFEF, institut de recherche faune flore du land Rhin-Palatinat, pour la population vosgienne franco-allemande).

Le reste du colloque s'est déroulé sous la forme d'ateliers de travail, d'abord par thématiques (fragmentation des habitats ; viabilité génétique ; braconnage ; compétition avec la chasse, etc.) pour décrire les enjeux principaux et dégager des pistes de réflexion, par population de lynx, et pour identifier dans chacune d'elles quels étaient les facteurs limitants principaux.

Une synthèse compilant l'ensemble des analyses dégagées a été réalisée « à chaud », et fera l'objet d'un document écrit réalisé par les organisateurs.

*L'équipe Réseau*

## Globalement les idées forces qui semblent se dégager

- Nécessité de formaliser des collaborations techniques à l'échelle des Balkans (l'éclatement politique s'est traduit par une « balkanisation » équivalente des moyens, équipes et des méthodes mises en œuvre pour suivre les populations de lynx ; quelques initiatives robustes existent déjà, e.g. opération de capture-recapture photographique en Macédoine)
- Nécessité de trouver des contacts de terrain en Ukraine (statut inconnu de sa population de lynx, en plein milieu de l'aire de présence des Carpates).
- Acquérir de nouvelles connaissances sur la démographie de l'espèce (survie, dispersion) et les relations prédateurs-proies (avec chevreuil essentiellement), et la génétique des populations (faible variabilité génétique et populations morcelées).
- Améliorer l'information du monde de la chasse, l'impliquer davantage dans le suivi et la gestion de l'espèce (exemple de la Scandinavie et de l'Estonie qui chassent l'espèce tout en exerçant un suivi de leurs grandes populations, très lourd mais riche d'enseignements).
- Intégrer les incertitudes sur la connaissance de l'état des populations dans les processus de décision de gestion par le politique.
- Etudier les possibilités de translocation d'individus quand il s'avère nécessaire de renforcer des noyaux isolés.

## Au sujet de la cohabitation entre loup et lynx...

Deux articles scientifiques traitant de ce sujet ont été récemment publiés par deux équipes, l'une polonaise, l'autre scandinave. Par des approches méthodologiques différentes, elles parviennent aux mêmes conclusions : dans les conditions des études concernées, la présence du loup semble avoir peu d'influence sur celle du lynx, qu'on s'intéresse à l'occupation de l'espace par chacun des deux prédateurs, ou bien à l'influence de la présence du loup sur certains paramètres démographiques du lynx (la survie des chatons en l'occurrence).

En Pologne, Schmidt et al. (2009) ont suivi, par télémétrie, 8 lynx et 14 loups équipés de colliers émetteurs. L'étude a duré 9 ans, et durant une période de 3 ans, 7 lynx et 3 loups ont été suivis simultanément. Les domaines vitaux des animaux se chevauchaient largement entre espèces (en moyenne à 76 % pour les domaines de loups, et 50% pour ceux des lynx), semblant indiquer que leurs niches écologiques n'étaient pas exclusives l'une de l'autre. Dans 3 cas, les centres d'activités préférentielles des deux espèces se chevauchaient même eux aussi. La distance séparant des « paires » de loup et lynx suivis simultanément s'étalait de 0 à 28 km. Aucun phénomène d'attraction ni de rejet d'une espèce envers l'autre n'a pu être montré : les auteurs concluent que sur leur territoire d'étude (la forêt primaire de Białowieża), les deux grands carnivores pouvaient coexister car ils s'étaient spécialisés sur des espèces de proies différentes, et parce que l'habitat était assez diversifié.

En Suède, Wikenros et al. (2010) ont travaillé à l'échelle des populations de loup et de lynx, de manière plus indirecte que le marquage té-

lémétrique utilisé par les Polonais. Les auteurs partaient de l'hypothèse que ces deux prédateurs pouvaient être en compétition alimentaire, car de taille voisine, et utilisant tous les deux le chevreuil comme proie principale. La répartition spatiale des groupes familiaux de lynx (n = 378) observée pendant quatre hivers n'a pas été significativement affectée par l'accroissement de la taille et de la répartition de la population de loups. La survie des chatons de lynx jusqu'à l'âge de 9 mois n'a pas différé de façon statistiquement significative entre l'intérieur (54 %; n = 37) et l'extérieur (62 %; n = 42) des territoires de loups. Trois femelles lynx, dont étaient bien connues les habitudes de mise bas, ont choisis les mêmes sites dans la région locale pour leur terrier de mise bas (n = 19) avant et après l'établissement des loups. De plus, la taille des domaines vitaux des lynx (n = 42) n'a pas augmenté à cause de la présence des loups et l'utilisation de l'espace par les lynx femelles (n = 3) n'a pas été affectée par l'établissement des loups.

L'équipe Réseau

### **Pour en savoir encore plus**

*Schmidt et al. (2009) - Spatial interactions between grey wolves and Eurasian lynx in Białowieża Primeval Forest, Poland. Ecological Research, vol. 24, n°1, pp. 207-214.*

*Wikenros et al. (2010) - Competition between recolonizing wolves and resident lynx in Sweden. Canadian Journal of Zoology, vol. 88, n°3, pp. 271-279*